



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024-2025



institut national
de jeunes sourds
de Paris



**« UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE
DE L'INCLUSION, DE L'ENGAGEMENT
ET DE L'OUVERTURE »**

ÉDITO

L'année scolaire 2024/2025 aura été une année dense et engagée pour l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris. Fidèle à ses missions, l'INJS a poursuivi de nombreux projets au service des jeunes et de leurs familles, en consolidant ses fondamentaux tout en ouvrant de nouvelles perspectives.

Un marqueur fort a traversé l'ensemble de nos actions : **l'insertion professionnelle**. Parce que l'accès à l'emploi demeure un levier essentiel d'autonomie, de citoyenneté et d'inclusion, nous en avons fait un fil conducteur de notre action collective.

Cette ambition s'est traduite notamment par la **co-organisation, avec l'INJA, de la première édition du salon national Sens de l'Emploi**, dont le succès confirme un besoin réel et partagé. Elle s'est également incarnée dans la **signature d'une convention structurante avec ARPEJEH, le développement de nouvelles formations qualifiantes comme le Certificat de Spécialisation Coiffure Coupe Couleur**, la tenue d'une deuxième **soirée des entreprises** et le renforcement de notre organisation avec le recrutement d'une **chargée de mission dédiée à l'insertion professionnelle**.

Ces avancées reposent avant tout sur l'implication remarquable des professionnels de l'INJS, dont l'engagement, la créativité et le sens du collectif constituent la première richesse de l'établissement.

L'année 2024/2025 a également permis de **renforcer l'ancrage régional et national de l'INJS**, à travers la consolidation de nos partenariats avec l'Éducation nationale et le développement de nos missions nationales, notamment via INFOSENS, au service des acteurs de terrain et des politiques publiques.

Elle a enfin été marquée par le **renouvellement de la présidence du Conseil d'administration**, avec la nomination par la Ministre en charge de l'autonomie et des personnes handicapées de Monsieur Philippe Calmette. Aux côtés de la direction, cette nouvelle présidence porte l'ambition de valoriser l'expertise de l'INJS pour la transformer en ressources utiles au plus grand nombre.

Les perspectives qui s'ouvrent sont à la hauteur des enjeux.

La refondation du projet d'établissement, pensée comme une démarche participative et collective, guidera nos actions à venir afin de renforcer l'inclusion, le travail en réseau et notre rôle d'acteur de référence au service de l'intérêt général.

Nous adressons enfin nos remerciements chaleureux à l'ensemble des professionnels, aux jeunes et à leurs familles, à la DGCS et à l'ARS Île-de-France, ainsi qu'à tous nos partenaires, pour leur confiance et leur engagement.

Paul FLAD, Directeur



**Pour accéder à l'édito
sous-titré et traduit
en LSF, c'est ici !**



SOMMAIRE

6 LA SURDITE, PARLONS-EN !

- 6 Quelques notions
- 10 Quels moyens de communication ?
- 10 La langue française orale
- 13 La langue des signes française (LSF)

15 MISSIONS ET CADRE STRATÉGIQUE DE L'INJS DE PARIS

- 15 Un établissement engagé
- 17 Un projet d'établissement en action
- 18 **Focus** Renforcement du Partenariat avec l'Education Nationale
- 19 **Focus** Place, rôle et travail avec les familles
- 20 **Focus** Salon Sens de l'Emploi

21 ENFANTS ET JEUNES SOURDS À L'INJS DE PARIS

- 22 Effectifs 2024-2025
- 25 Profil des élèves de l'INJS de Paris (hors apprentis)

27 LES MISSIONS DE L'INJS DE PARIS

- 28 L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL
- 29 L'enseignement et l'accompagnement pédagogique
- 32 **Focus** Déploiement du matériel pédagogique adapté pour les élèves avec trouble DYS et TDAH
- 33 **Focus** L'INJS de Paris, un établissement éco-responsable

35 L'accompagnement éducatif, social et parental

- 37 **Focus** Une vie scolaire mieux structurée et adaptée aux besoins des élèves pour un accompagnement de proximité

39 L'accompagnement médical et psychologique

- 40 L'orthophonie
- 42 Service médical - Infirmerie et l'ergothérapie
- 45 Le service médico-psychologique (SMP)

49 LES MISSIONS NATIONALES

- 49 INFOSENS
- 52 La valorisation du patrimoine historique et culturel
- 54 L'innovation et la recherche
- 57 Recherche et partenariat

60 DES FONCTIONS RESSOURCES AU SERVICE DE L'ACTIVITE

- 60 Le secrétariat général
- 63 **Focus** Une communication optimale et au service de toute une communauté institutionnelle
- 65 Organisation générale
- 65 Organigramme
- 66 Les Ressources Humaines à l'INJS
- 68 La formation professionnelle
- 71 Les instances

74 Glossaire

75 2024-2025 en image



LA SURDITÉ, PARLONS-EN !

QUELQUES NOTIONS

La déficience auditive ou hypoacousie est définie par une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre les sons, mais aussi par une modification de leur perception. C'est la déficience sensorielle la plus fréquente.

La grande majorité des surdités est due à un dysfonctionnement au niveau de l'oreille. Il existe aussi de rares cas de surdités centrales impliquant le nerf auditif ou le cerveau.

Les conséquences de la surdité varient en fonction du degré de surdité, de l'âge d'apparition, des possibilités d'appareillage, de la prise en charge.



LA SURDITÉ EN CHIFFRES

Source : OMS



500
millions
de malentendants
dans le monde



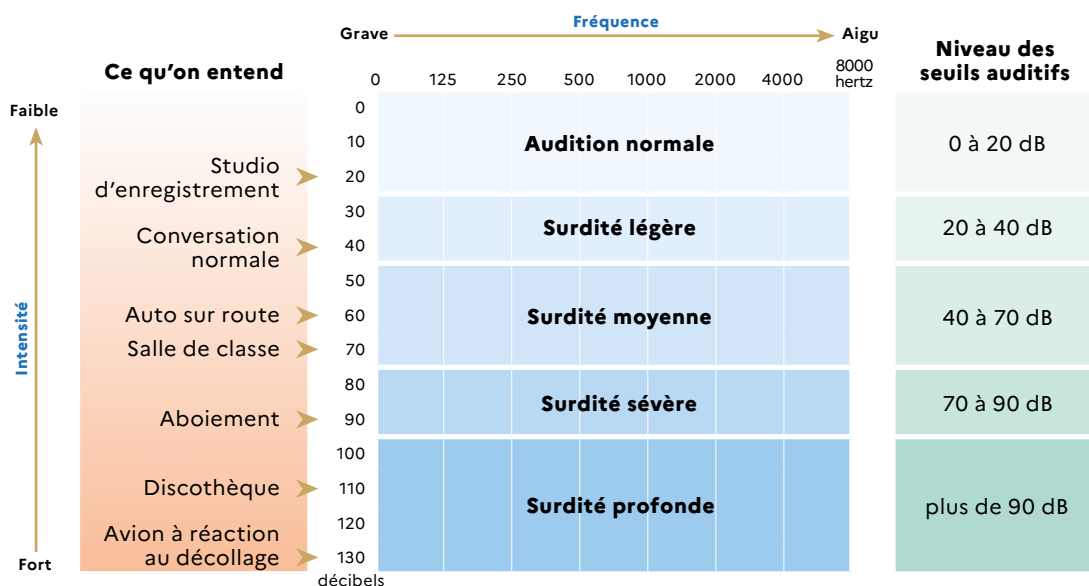
7
millions
de malentendants
en France



7^E
cause
mondiale
d'invalidité
au quotidien

Les degrés de perte auditive

La **surdité** (ou **déficience auditive** ou **hypoacousie**) est définie en fonction de la perte auditive bilatérale en décibels (dB), mesurée en **audiométrie**.





Surdités génétiques et surdités acquises

Une surdité peut être d'origine **génétique** ou **acquise** au cours de la vie à cause d'un traumatisme, une infection, une intoxication, du vieillissement.

Elle peut aussi être acquise en raison d'une prédisposition génétique, avec des conséquences plus ou moins importantes sur l'audition face à un traumatisme ou une infection.

75% des surdités ont une cause génétique et 25% des surdités sont acquises pendant la grossesse ou après la naissance.

Sur

1000
naissances



1 enfant
est atteint
de surdité.



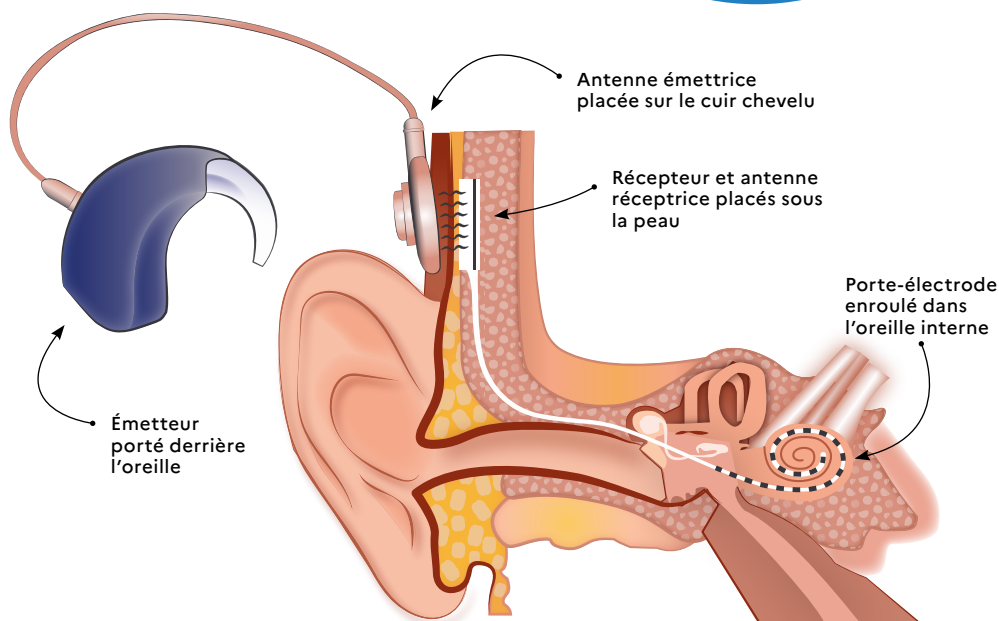
L'appareillage auditif

Le but de l'appareillage auditif consiste à amplifier le message vocal de telle sorte que la communication orale soit facilitée.

- Prothèse auditive conventionnelle par voie aérienne : La prothèse amplifie les sons et traite les informations acoustiques par voie aérienne (voie naturelle)
- L'appareillage par voie osseuse : amplification **acoustique transmise** par l'os à la cochlée.

L'IMPLANT COCHLÉAIRE

Le principe de l'implant cochléaire est de transformer les signaux analogiques, enregistrés par un micro, en signaux numériques qui stimulent directement les fibres du nerf auditif par l'intermédiaire d'électrodes insérées dans la rampe tympanique de la cochlée.



Les limites des prothèses auditives et des implants cochléaires

Aucun de ces dispositifs de réhabilitation auditive n'est une réparation rétablissant une audition normale : il n'y a pas de « transformation » d'un enfant sourd en enfant entendant. La perception des sons reste imparfaite, tant avec les prothèses numériques qu'avec l'implant cochléaire :

- Pour les prothèses, la difficulté principale est la restitution des fréquences aigües.
- Pour l'implant comme pour la prothèse, les difficultés sont plus importantes dans des situations particulières, comme lors d'une conversation téléphonique, de discussions de groupe ou l'écoute de la musique...

QUELS MOYENS DE COMMUNICATION ?

Les personnes sourdes et malentendantes choisissent **un mode de communication en fonction de leurs situations et de leurs histoires personnelles**. Une même personne peut communiquer différemment au cours de sa vie ou selon le contexte (famille, travail, amis, etc.).

Les personnes sourdes et malentendantes disposent de **la langue française orale** (audition, lecture labiale, LfPC) et/ou de **la langue des signes française**.

LA LANGUE FRANÇAISE ORALE

La lecture labiale

Les personnes sourdes et malentendantes, même appareillées ou implantées, reçoivent la parole de manière incomplète ou déformée. La lecture labiale est un outil utilisé pour reconnaître les mots de manière visuelle, en fonction de la forme prise par les lèvres. Elle est un complément important de l'audition et permet d'améliorer significativement la perception du langage, les sons ayant une traduction visuelle : les images labiales.

Les entendants l'utilisent aussi de manière automatique et inconsciente, notamment dans un contexte bruyant (restaurant, transports en commun, etc.).

LES LIMITES DE LA LECTURE LABIALE

Cependant certains sons, articulés à l'arrière de la bouche, sans intervention des lèvres, n'ont pas d'images labiales très nettes comme [k], [g], [r]. Par exemple, hors contexte, il est difficile de distinguer des paires de mots comme « grain » et « gain » ou comme « gras » et « rat ».

En outre, les sons articulés, dont les images labiales sont identiques sont des sosies labiaux comme par exemple [p]/[b], [s]/[z], etc.



Enfin, lorsqu'une personne parle, elle peut enchaîner les sons de manière rapide, en articulant parfois exagérément ou trop peu.

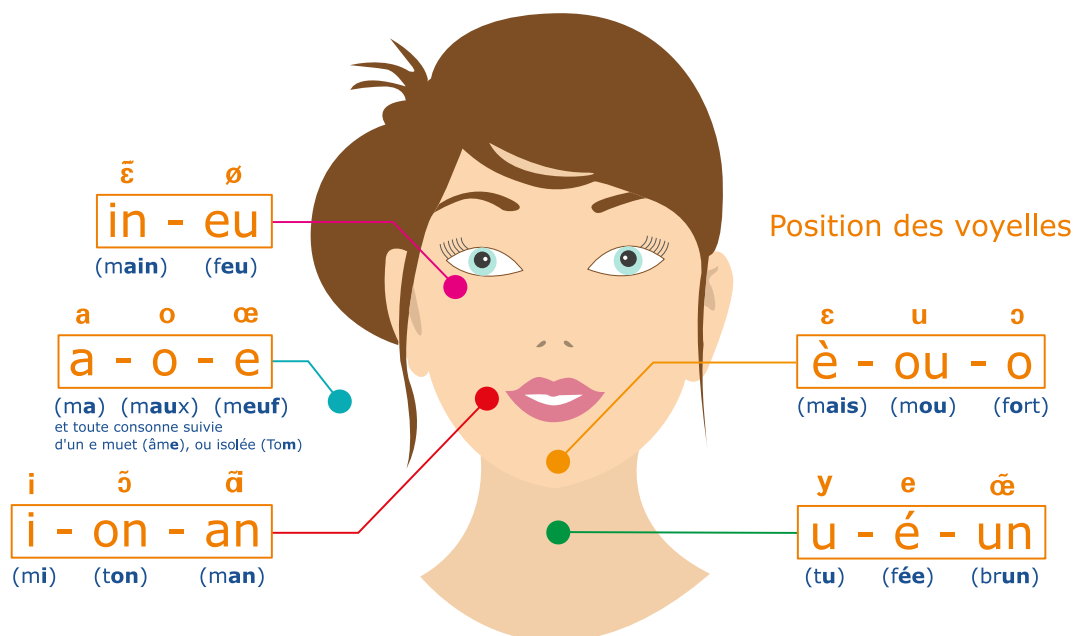
Pour toutes ces raisons, la lecture labiale reste un complément à l'information auditive. En fonction du contexte, de ce dont on est en train de parler, le cerveau est capable de faire des hypothèses souvent justes pour accéder au sens de manière cohérente : on parle de suppléance mentale.

OPTIMISER LA LECTURE LABIALE

Pour une meilleure efficacité, la lecture labiale, spontanée peut être entraînée grâce à des rééducations spécifiques proposées par les orthophonistes

Des limites évoquées ci-dessus, notamment de l'existence de sosies labiaux, s'est développée la langue française parlée complétée ou code LPC, chaque image labiale est complétée par un geste spécifique (une « clé »), créant ainsi une image visuelle unique (lèvres + clé).

La langue française Parlée Complétée (LfPC)



La Langue française Parlée Complétée s'inscrit dans les projets linguistiques de l'INJS. Quel que soit le mode de communication prioritaire du jeune, son utilisation par les professionnels participe au développement des compétences linguistiques orales et écrites.

L'utilisation de l'outil LfPC peut se décliner :

- soit dans le cadre de la communication assurant ainsi la réception et la compréhension des messages oraux par le jeune sourd
- soit dans le cadre de pratiques pédagogiques comme aide à la réception/compréhension et à la production de la parole

Dans tous les cas, la Langue française Parlée Complétée – LfPC – est un soutien efficace et indispensable à **la maîtrise de l'écrit** par le jeune sourd en compréhension et en expression.

Dans l'apprentissage ou le perfectionnement de **sa lecture**, la LfPC permet au jeune sourd de connaître et de maîtriser le système phonologique de la langue française, c'est-à-dire acquérir la capacité à isoler et à manipuler mentalement les unités sonores et non signifiantes de la parole : rimes, syllabes et phonèmes. Pour rappel, la phonologie constitue un facteur fondamental de l'acquisition des mécanismes d'identification des mots écrits. Elle permet à l'élève de maîtriser les règles de correspondance graphèmes-phonèmes. Ce dernier apprend alors qu'un phonème peut avoir des graphies différentes.

De plus, lorsqu'il a été exposé à des messages codés, l'élève sourd rencontre moins de difficultés à la syllabation (il s'habitue peu à peu aux découpages syllabiques), au déchiffrement des groupes consonantiques complexes, des liaisons.

Clés des consonnes



m (mare)

t (toi)

f (fa)

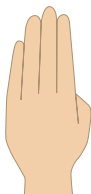
et toute voyelle
non précédée
d'une consonne
(âge)



p (par)

d (dos)

3 (joue)



b (bar)

n (non)

u (lui)



l (la)

ʃ (chat)

j (vigne)

w (oui)



k (car)

v (va)

z (base)



s (sel)

r (rat)



g (gare)



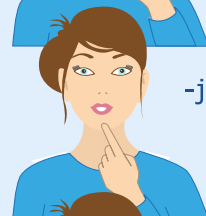
j (fille)

ŋ (camping)

Clés du code LPC



Bon-



-jou-



-r

L'utilisation de la LfPC par les professionnels permet à l'élève d'éviter les confusions de la lecture globale (deviennent/devinent).

Il peut lire chaque mot syllabe par syllabe et le replacer dans le contexte global de la phrase. Il peut alors reconnaître les mots qu'il déchiffre et comprendre ce qu'il lit, y compris l'implicite, le métaphorique...

Dans l'apprentissage de **son expression écrite**, l'élève doit donner du sens à l'écrit qu'il produit et permettre au destinataire de comprendre le sens de cet écrit, de faire passer son message. Le langage écrit exige une attitude indépendante : le jeune n'a que les mots pour se faire comprendre. L'utilisation de la LfPC va permettre peu à peu des écrits moins fautifs (omissions d'articles, places erronées des mots, mauvaises conjugaisons des verbes, etc.).

En donnant à voir chaque désinence verbale, chaque petit mot, etc., la LfPC permet de réduire, voire d'éviter, les carences linguistiques chez le jeune sourd comme par exemple : « je suis tristesse, je sens pas bien » pour « je suis triste, je ne me sens pas bien » - « elle t'es belle » pour « elle est très belle » - « j'ai vous présenté de mon exposé » pour « je vais vous présenter mon exposé ».

Ces graves difficultés ne se rencontrent pas chez un enfant normo-entendant. Elles ne se rencontrent pas non plus chez un jeune sourd dont la communication prioritaire a été la langue française codée car il aura reçu la langue orale dans son intégralité et pu découvrir son fonctionnement en toute autonomie.

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

UNE LANGUE ET UNE COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE

Les sourds comme leur mode de communication visuo-gestuel existent depuis toujours tout du moins depuis l'émergence de l'homme de parole. Les traces sont abondantes mais dispersées : le sourd est cité dans l'Antiquité au travers des écrits de philosophes, sa marginalité est évoquée dans l'Europe médiévale et l'Église en a fait très longtemps un sujet de controverse. Certes, les langues signées ont toujours existé, mais à quelle période peut-on véritablement parler d'émergence de la langue des signes française ?

PREMIÈRE TRACE ET PREMIER JUGEMENT

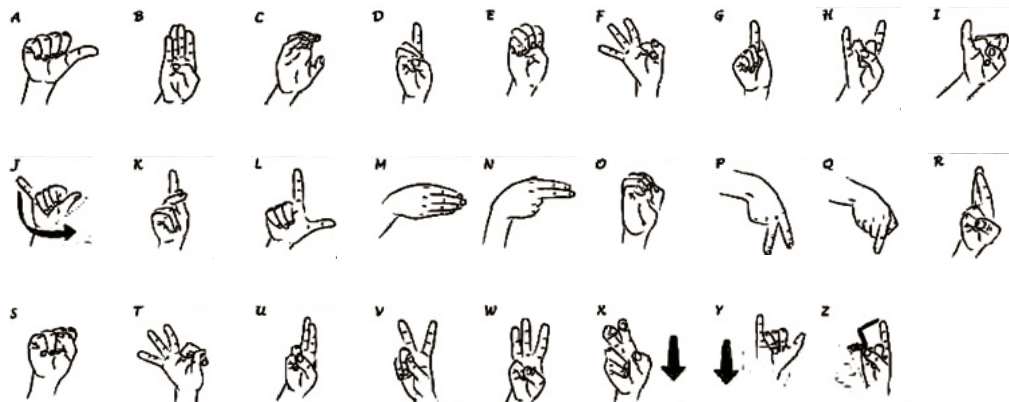
« Il n'est rien dans l'intellect qui ne vienne d'abord des sens » d'Aristote a prévalu jusqu'au XVIII^e siècle et a neutralisé toute idée d'éduquer les sourds qui par nature étaient dépossédés d'intelligence : qui ne parle pas, ne peut penser. Les humanistes du XVI^e siècle influencés par une réhabilitation de la pensée antique, notamment avec Platon et son « Cratyle », restaureront peu à peu l'image du sourd. Les « gestes » commencent, à l'aube du siècle des Lumières à revêtir le statut de vecteur de sens.

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE : LES SIGNES MÉTHODIQUES, LA DACTYLOLOGIE

Charles Michel de l'Épée (1712 – 1789) ordonné prêtre tardivement en raison de ses idées jansénistes rencontrera vers 1760 deux sœurs jumelles dont le mode de communication intéressera le grand grammairien qu'il était. Ignorant tout de la façon dont on instruisait alors les sourds, il étudie les signes qu'employaient ses deux élèves pour communiquer entre elles et y ajoute des signes, dits méthodiques pour structurer les différentes parties du discours. Il mettra par ailleurs en place la dactylogogie permettant de signifier chaque lettre de l'alphabet par une configuration distincte de la main.

ÉMERGENCE D'UNE COMMUNAUTÉ ET D'UNE LANGUE STRUCTURÉE.

Par l'école qu'il fonde vers 1762, rue des Moulins à Paris, permettant le rassemblement d'une soixantaine d'élèves, une langue des signes émerge, se structure, se développe et répond aux besoins d'émancipation d'une communauté naissante. Si l'Abbé de l'Épée maître d'œuvre de la première expérience consistant à regrouper dans une école des jeunes sourds, il n'est pas pour autant celui qui a inventé la langue des signes. D'ailleurs, nul ne peut se prétendre être à l'œuvre de l'invention d'une langue qu'elle soit vocale ou gestuelle.



ÉMANCIPATION DE LA LANGUE ET DE LA COMMUNAUTÉ

De la rue des Moulins avec l'Abbé de l'Épée à l'Institut National de Jeunes Sourds de la rue Saint Jacques en passant par l'ouverture de nombreuses institutions en France, la communauté ne cesse de se constituer et de croître. Elle s'organise au-delà du cadre institutionnel, s'émancipe au travers de manifestations, de rencontres et commence à ancrer des rituels et des coutumes. Le mouvement des sourds et leurs célèbres banquets commencent à se faire connaître. La langue de plus en plus à même de répondre à toutes les nécessités même intellectuelles s'exporte et devient le modèle linguistique des premières communautés sourdes sur le nouveau continent. De nombreux ambassadeurs tels que Clerc et Massieu, premiers acteurs, témoins et gardiens d'une culture naissante, permettront rapidement à la France d'être une référence en matière d'éducation auprès des jeunes sourds. Mais sur le territoire, la langue des signes présente autant de variantes lexicales qu'il existe d'institutions scolaires spécialisées et ces variantes subsisteront jusqu'à la fin du XX^e siècle. Aussi étonnant soit-il, il était aisé il y a encore 20 ans, de distinguer des sourds issus de grandes institutions franciliennes comme l'INJS de Paris, Bager à Asnières ou l'IJS de Bourg-la-Reine rien qu'en observant leur façon respective de signer. De fait, parler de LSF à cette époque renvoyait plutôt aux langues des signes de France.

UN SIÈCLE D'INTERDICTION : CRITIQUES ET PRÉJUGÉS SUR LA LANGUE

La langue des signes est une langue minoritaire comme beaucoup d'autres sur le territoire. Elle n'est pas épargnée par ce vent hégémonique soufflé par la langue française en ce début de XIX^e siècle, soutenu par l'idéologie régnante en France et le rapport de défiance entre les pays européens qui marquent les concepts de nation, de frontière, d'unicité identitaire et de langue nationale. Le Congrès de Milan de 1880 (congrès international consacré à l'éducation des Sourds-Muets) avança tous les arguments afin d'évincer la langue des signes de l'enseignement et par là même les enseignants et les intellectuels sourds. Désormais, la méthode orale pure censée permettre aux sourds de mieux s'intégrer dans la société sera reine.

LA « CULTURE » DES SOURDS

Comme le Basque, le Corse ou le Breton, la LSF a bénéficié de la crise morale de la fin des années 60 pour renaître. Un siècle d'interdiction n'est pas sans conséquence : la langue ne garde qu'un seul registre celui d'une langue pauvre, vernaculaire car trop longtemps utilisé en souterrain, elle ne répond plus qu'aux nécessités les plus basiques de sa communauté. Parler de la culture des Sourds est bien difficile au sortir de cette longue période. Les années 80 et 90 permettront aux sourds de reprendre le flambeau de l'émancipation : développement des mouvements associatifs, ouverture de nombreux foyers de rencontres, combats pour la reconnaissance officielle de la langue et de son enseignement, création d'IVT (lieu culturel de la culture sourde, constitué en 3 pôles : un théâtre, un centre de formation et une maison d'édition), réflexion sur les méthodes d'éducation bilingue, etc... Comme toute autre culture, celle portée par les sourds ne s'appréhende que par une plongée incontournable dans la communauté, sa langue, ses modes expressifs, ses us et coutumes.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA LANGUE

Les événements marquants qui ont jalonné l'histoire de la LSF et des sourds ne se situaient pas « à côté » de ce qui se passait dans le même temps dans la société. Le changement de regard sur la LSF, comme son interdiction un siècle plus tôt, participait à un mouvement plus général de la société et en l'occurrence en cette fin des années 80 de volonté de reconnaître les langues minoritaires. Les communautés ont tort de croire que les mouvements qui ont malmené ou favorisé leurs existences revêtent un caractère unique et exclusif ; encore faut-il rappeler le principe de Spinoza : l'homme n'est pas un univers dans un Univers, il participe au mouvement de la Nature car il en fait pleinement partie. L'amendement « Fabius » de la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991, la déclaration de Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, sur l'apprentissage de la langue des signes par les enfants sourds, prononcé à Paris le 13 février 2002, seront les prémices d'une reconnaissance de la LSF promulguée dans la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté. La LSF est officiellement érigée en langue de la République et il n'est plus concevable de discuter sur son caractère de langue véritable.



MISSIONS ET CADRE STRATEGIQUE DE L'INJS DE PARIS

UN ÉTABLISSEMENT ENGAGÉ

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'INJS DE PARIS

1. UN ÉTABLISSEMENT HYBRIDE ET SINGULIER EN RÉFÉRENCE AU DÉCRET N°74-355 DU 26 AVRIL 1974

L'INJS se distingue des établissements scolaires ordinaires et des structures médico-sociales généralistes. Il porte :

- **Un héritage historique**, culturel et patrimonial, issu de l'œuvre de l'abbé de l'Épée.
- **Une double mission** : enseignement et médico-social, articulant pédagogie, éducation, soin et insertion professionnelle.
- **Un ancrage linguistique** et culturel fort, valorisant la LSF et la culture sourde, ainsi que les autres modes de communication comme la LfPC.
- La prise en charge de jeunes aux **profils très diversifiés**, incluant surdités et projets linguistiques variés et troubles associés et/ou surajoutés.
- Des **modalités d'accompagnement diversifiées** : collège spécialisé, inclusion scolaire individuelle et collective, filières professionnelles.
- Un **rayonnement national et international et un rôle de centre ressource et d'expertise**.
- Une responsabilité sur **l'insertion sociale et professionnelle**, l'autonomie et la citoyenneté.
- Un **lien étroit avec les familles et la communauté sourde**.

2. UN ÉTABLISSEMENT EN MOUVEMENT

Ni figé dans son histoire, ni dans son statut, l'établissement se transforme en permanence, en adaptant son organisation et ses pratiques aux évolutions pédagogiques, éducatives et médico-sociales. En l'absence de schéma régional ou de cadrage national spécifique aux déficiences sensorielles, et dans l'attente de réformes, l'établissement démontre une forte capacité d'innovation et d'adaptation. De manière continue, l'INJS fait évoluer son offre pour mieux répondre aux besoins du public accueilli, tout en s'inscrivant dans les réseaux régionaux et en développant des coopérations avec les acteurs du champ éducatif, sanitaire et médico-social. C'est cela que le projet d'établissement propose d'inscrire dans la continuité de manière formalisée.

3. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

L'activité de l'établissement est en constante progression depuis plusieurs années, comme en témoigne le nombre de jeunes accompagnés, en particulier dans les filières d'inclusion scolaire et de formation professionnelle. C'est par exemple pour la rentrée 2025, 20 élèves supplémentaires qui seront accueillis ; ce qui nécessite adaptation, diversification et renforcement des dispositifs et des moyens. Pour répondre aux enjeux des politiques publiques et aux besoins des jeunes et des familles, il doit aujourd'hui mieux identifier ses zones d'expertise afin de les modéliser et de les diffuser.



Ces dernières années, cela s'est traduit par :

- **Sur le plan pédagogique :**
 - Généralisation des classes-projets au collège, arrêt des classes bilingues en lien avec la complémentarité attendue suite à l'ouverture du PEJS.
 - Transformation et création de nouvelles filières professionnelles adaptées.
 - Renforcement de l'attractivité des CAP et voies d'apprentissages via le lien avec le monde du travail et les entreprises.
- **Stratégie d'inclusion scolaire :**
 - Renforcement de la complémentarité avec les établissements scolaires de l'Académie de Paris,
 - Mutualisation des moyens,
 - Développement de plateformes appui-ressource,
 - Déploiement d'outils pédagogiques,
 - Réouverture d'une UEE maternelle.

4. INSCRIPTION DANS L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL

Le nouveau projet d'établissement s'inscrit dans un contexte de réformes profondes du secteur médico-social et du repositionnement des instituts nationaux. Il est pensé pour répondre aux recommandations récentes de la Cour des comptes dans la suite des rapports d'inspection, et pour s'aligner sur la réforme annoncée des INJ, tout en accompagnant la transformation de l'offre médico-sociale en faveur de parcours plus inclusifs et intégrés.

Dans un cadre budgétaire exigeant, l'INJS affirme sa volonté de maintenir et de conjuguer innovation pédagogique, expertise médico-sociale et responsabilité nationale, tout en déployant encore sa complémentarité avec l'Éducation nationale de manière concrète par des dispositifs plus intégrés, ainsi que son ancrage territorial.

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT EN ACTION

Les axes stratégiques du projet d'établissement ont permis de déployer les actions concrètes qui s'inscrivent dans l'évolution de l'INJS. Ces actions se poursuivent avec dynamisme et volontarisme, en pluridisciplinarité, grâce à l'implication de tous les acteurs, à commencer par les professionnels.

Les axes de travail définis pour les années 2021-2026 sont particulièrement en lien avec les missions de l'établissement et fortement ancrés avec les préoccupations partagées par les élèves, leurs représentants légaux et les professionnels de l'INJS. Il s'agit de :

- AXE 1** Renforcer la qualité et la pertinence des réponses apportées aux besoins des jeunes et des familles en proposant **une offre diversifiée et équilibrée**
- AXE 2** Soutenir l'**insertion sociale et professionnelle** des jeunes et des adultes
- AXE 3** Affirmer le rôle de **centre ressource et d'expertise** de l'INJS pour garantir une inclusion optimale aux personnes sourdes
- AXE 4** Valoriser le **patrimoine** de l'INJS
- AXE 5** Améliorer l'**organisation interne et le fonctionnement institutionnel** pour soutenir les personnes accompagnées, les professionnels et la pluriprofessionnalité

Enfin, tous les ans, des marqueurs en lien avec l'actualité et les préoccupations de l'INJS viennent maintenant rendre encore plus visible notre engagement vis-à-vis des jeunes.

Trois thématiques ont été mises à l'honneur cette année :

- **Place, rôle et travail avec les familles,**
- **Prévention et sensibilisation au numérique et aux écrans,**
- **Renforcement de l'autonomie des jeunes.**

Chacune de ces thématiques a pu être déclinée lors d'actions ou événements que vous découvrirez tout au long de ce rapport d'activité et qui ont, pour certaines, vocation à se prolonger ces prochaines années.

Perspectives 2025-2026

L'INJS s'engage, dès l'année 2025-2026, dans la **refondation de son projet d'établissement pour la période 2027-2032**.

Occupant une place singulière dans son environnement, l'établissement entend, fort de son expertise et de son expérience, inscrire cette démarche dans une dynamique partenariale et de co-construction

au service des politiques publiques, en lien avec les élèves, les familles, les partenaires et les professionnels.

Cette refondation visera à **consolider et à valoriser sa politique éducative, sa politique d'accompagnement, ainsi que ses missions nationales**, qui confèrent à l'INJS son caractère hybride et sa spécificité.

FOCUS

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Dans le cadre de l'axe 1 « Renforcer la qualité et la pertinence des réponses apportées aux besoins des jeunes et des familles en proposant une offre diversifiée et équilibrée », en lien avec l'Académie de Paris, la direction a souhaité **mettre à jour la convention cadre afin de poursuivre l'objectif commun de proposer et d'assurer la cohérence et la pertinence du parcours de l'élève à toutes les étapes de sa scolarisation.**

L'objectif étant de mieux fluidifier et simplifier les passages d'un dispositif à un autre pour favoriser une logique de parcours en référence au projet individuel du jeune. Il s'agit aussi d'éviter les ruptures de parcours et de permettre la souplesse nécessaire entre les dispositifs de manière complémentaire et coordonnée. Ainsi, le but poursuivi est de faciliter la construction de parcours d'orientation et de formation personnalisés et diversifiés, afin de permettre à chaque élève d'aboutir à une qualification en fonction de ses aptitudes et de son projet personnel.

La mise en place de cette convention cadre vise à faciliter une coopération en ce qui concerne le parcours scolaire des élèves sourds sortant des classes bilingues LSF du Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds (PEJS) situé dans les écoles maternelle et élémentaire Turenne et au collège Victor Hugo. Une poursuite de parcours peut être proposée par l'INJS, en fonction du profil et des besoins de l'élève :

- Scolarisation interne à l'INJS au sein du collège (classe projet) ou du lycée professionnel,
- Scolarisation dans les classes externalisées de l'INJS au sein de la cité scolaire Rodin



Ce partenariat pose le principe d'une mise en commun éventuelle de personnel ressource (enseignant, encadrant socio-éducatif, AESH....) afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un accompagnement adapté tout au long de leur parcours scolaire. Pour se faire, le personnel de l'INJS a principalement pour mission d'accompagner les élèves lors des temps d'enseignement et de sa vie scolaire au sein de l'établissement d'accueil. En dehors de ces temps, il appartient aux établissements scolaires, en lien avec l'INJS le cas échéant, d'organiser et de prévoir l'accessibilité nécessaire pour la participation des élèves et de leurs parents à la vie de l'établissement (conseil de classe, rencontre parents professeurs...).

Cette convention a été signée en juin 2024 et sera déclinée auprès des établissements partenaires dès la rentrée 2025-2026.

Afin de maintenir les échanges et de mieux informer et sensibiliser les établissements partenaires à l'accueil de jeunes sourds dans leurs établissements, la direction a mis à jour le livret « **Enseigner à un élève sourd dans votre classe** ». Une présentation auprès des proviseurs d'établissements partenaires et de l'Académie de Paris a eu lieu en juin 2025.

Les rencontres annuelles avec les proviseurs d'établissement et l'Académie de Paris seront organisées chaque fin d'année scolaire et permettront de faire un bilan de l'accueil d'élèves sourds et de poursuivre les améliorations d'aménagements et d'accompagnements déjà engagés.



FOCUS

PLACE, RÔLE ET TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Durant cette année scolaire, la direction a souhaité mettre en œuvre et renforcer la place, le rôle et le travail des familles en lien avec l'axe 1 « **Renforcer la qualité et la pertinence des réponses apportées aux besoins des jeunes et des familles en proposant une offre diversifiée et équilibrée** ».

Durant l'année 2024, cette démarche a été amorcée en **créant un lieu d'accueil permettant de recevoir les familles** dans un cadre convivial et adapté au sein de l'Institut. Cet espace permettant également d'accueillir des entretiens familiaux ou des groupes de paroles, notamment pour le service médico-psychologique mais pouvant également être un lieu d'échanges pour les services éducatifs et pédagogiques.



En février 2025, à l'initiative d'une éducatrice spécialisée en charge de l'accompagnement familial et avec le soutien de la chargée de mission « pilotage des projets institutionnels et de la démarche qualité », **une ludothèque a pu être installée dans cet espace**.

Cette ludothèque est accessible à tous : élèves, parents, professionnels, sur des créneaux d'accueils définis et a pour objectif de reconnecter les familles en manque d'interactions familiales et est soumise à des règles d'emprunt et d'adhésion. Un bilan de fréquentation sera fait en février 2026 et permettra de faire évoluer ce projet.

En juin 2025, la première fête des familles a été organisée. Cette première édition a permis de mobiliser plusieurs familles.



En lien avec la thématique annuelle « **Prévention et sensibilisation au numérique et aux écrans** », un atelier « *Comment soutenir nos enfants face aux écrans ?* », animé par E-Enfance a été proposé.



Un déjeuner buffet convivial dans le jardin a été proposé aux familles et l'après-midi était réservé à la présentation des projets annuels par les élèves (spectacles et expositions), à la visite des différents espaces de vie des élèves à l'Institut, à une visite patrimoniale ou à la participation à des jeux collectifs.

Suite à la réussite de cette journée, la fête des familles sera dorénavant inscrite au calendrier institutionnel.

Enfin, un projet est en cours pour l'année scolaire 2025-2026, imaginé par l'éducatrice spécialisée en charge de l'accompagnement familial, permettant l'organisation **d'un séjour familial pour les familles d'enfants sourds et de parents entendants pour lesquels la communication est complexe** et où les activités partagées sont rares voire inexistantes.

FOCUS

SALON SENS DE L'EMPLOI

Dans le cadre de l'Axe 2 : **Soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes** et de la thématique annuelle : « Renforcement de l'autonomie des jeunes » la direction de l'Institut s'est associée à l'INJA (Institut National de Jeunes Aveugles) et apiDV* dans le cadre de l'organisation d'un salon de l'emploi pour les personnes en situation de handicap sensoriel.

L'INJA et apiDV avaient préalablement organisé un salon de l'emploi dédié aux personnes en situation de handicap visuel. L'INJS de Paris organisait chaque année un forum des métiers en interne avec la présence de professionnels extérieurs sourds.

Afin de renforcer l'insertion sociale des personnes en situation de handicap sensoriel, les directions de l'INJA et de l'INJS ont décidé de s'associer pour organiser le premier salon de l'emploi dédié aux handicaps sensoriels.



* apiDV (anciennement Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes - GIAA), créé en 1949, accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes désireuses de conquérir leur autonomie sociale.

Durant cette édition, 4 thématiques ont été mises en lumière :

- **Le monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat** : un espace « témoignages » était proposé, permettant aux personnes qui le souhaitent de pouvoir échanger avec des professionnels en poste sur le parcours de ceux-ci notamment en entreprise et les adaptations possibles. Ces échanges avaient pour objectifs de permettre un retour d'expérience sincère de la part des professionnels témoins sur la manière dont ils occupent leur poste ou exercent leur activité professionnelle au quotidien. Par ailleurs, la journée a été ponctuée par les témoignages de personnalités inspirantes présentant leur parcours.
- **Les différents parcours de formation** : un espace du salon présentait les centres de formations proposant des formations dédiées aux personnes en situation de handicap sensoriel ou qui avaient mis en place des solutions d'accessibilité. Des missions handicap d'universités étaient également sur place pour expliquer comment elles peuvent soutenir la poursuite d'études.
- **Le rôle des partenaires de l'insertion** : certains partenaires publics et privés ont participé aux tables rondes, présentant leur rôle, leurs constats et solutions pour soutenir l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap sensoriel. Un espace du salon leur était par ailleurs dédié afin que le public puisse découvrir les accompagnement et solutions proposés.
- **Le recrutement** : 33 entreprises étaient sur place pour présenter des offres d'emploi ou de stage et rencontrer des candidats.

La première édition a eu lieu le vendredi 28 mars 2025 à la Halle des Blancs Manteaux (Paris 4^e) et a réuni plus de 1 200 visiteurs et de nombreux partenaires.

Cette démarche a été soutenue par UNADEV, la FISAF, la Fédération des aveugles de France, France TV, la région Ile-de-France, Deloitte, l'association Valentin HAUY, ACCEO TADEO.

La seconde édition de ce salon est programmée le vendredi 9 octobre 2026 à la Halle des Blancs Manteaux.



ENFANTS ET JEUNES SOURDS À L'INJS DE PARIS



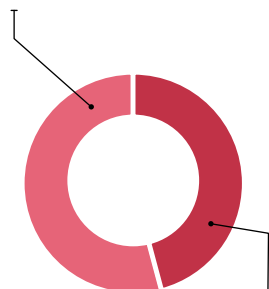
268 
**enfants et
jeunes sourds**
inscrits à l'INJS de Paris
cette année

137 
**dossiers
d'admissions**
ont été étudiés
à la rentrée 2024

EFFECTIFS 2024-2025

Dispositif
spécialisé INJS

54 %



46 %

Dispositif
inclusif

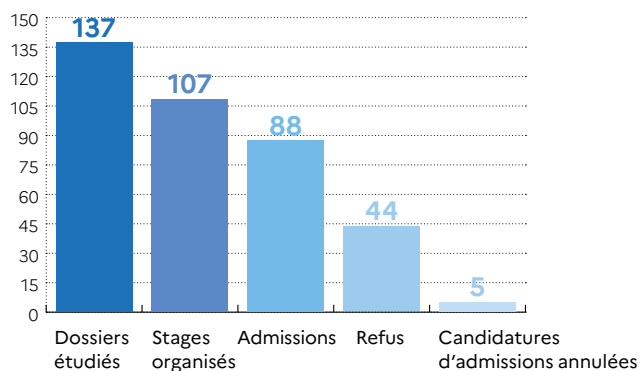
RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES JEUNES INSCRITS ET ACCOMPAGNÉS PAR L'INJS PAR NIVEAU

ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'ÉLÈVES	EN DEMI-PENSION	INTERNES
MATERNELLE SAINT-JACQUES	1	1	0
ELÉMENTAIRE BUFFON	20	20	0
COLLEGE	114	79	35
DISPOSITIFS ADAPTES INJS	83	56	27
Parcours projets	59	43	16
Passerelle et détermination	11	6	5
Découverte professionnelle	13	7	6
COLLEGES PARTENAIRES EN	31	23	8
LYCEE	113	72	41
LYCEE PROFESSIONNEL INJS	42	25	17
Couture	7	5	2
Monteur Installateur Sanitaire	10	6	4
Métallier	10	6	4
Coiffure	10	5	5
Menuiserie - Ameublement	5	3	2
LYCEE PARTENAIRES EN	71	47	24
APPRENTISSAGE	20	15	5
Jardinier - Paysagiste	4	4	0
Signalétique	13	10	3
Mention complémentaire coupe-coiffure	3	1	2
TOTAL DES EFFECTIFS	268	187	81

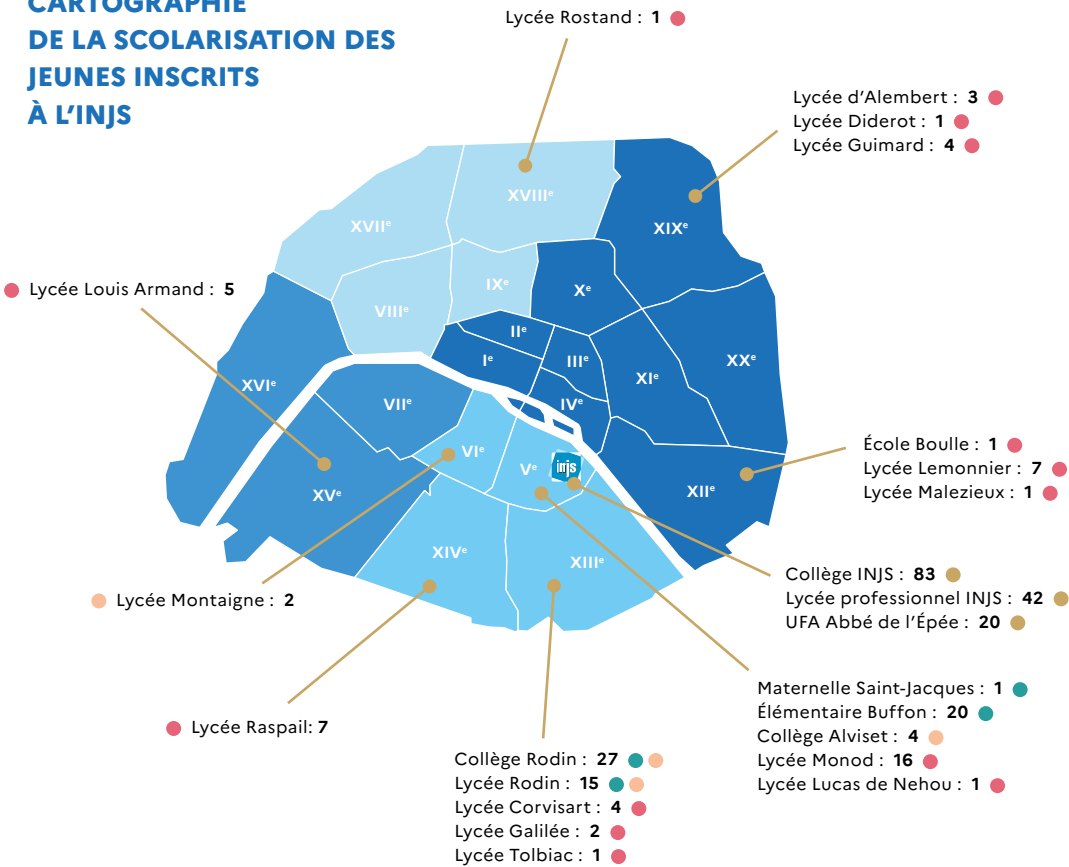
ADMISSIONS RENTRÉE 2024-2025



Rentrée
septembre
2024



CARTOGRAPHIE DE LA SCOLARISATION DES JEUNES INSCRITS À L'INJS

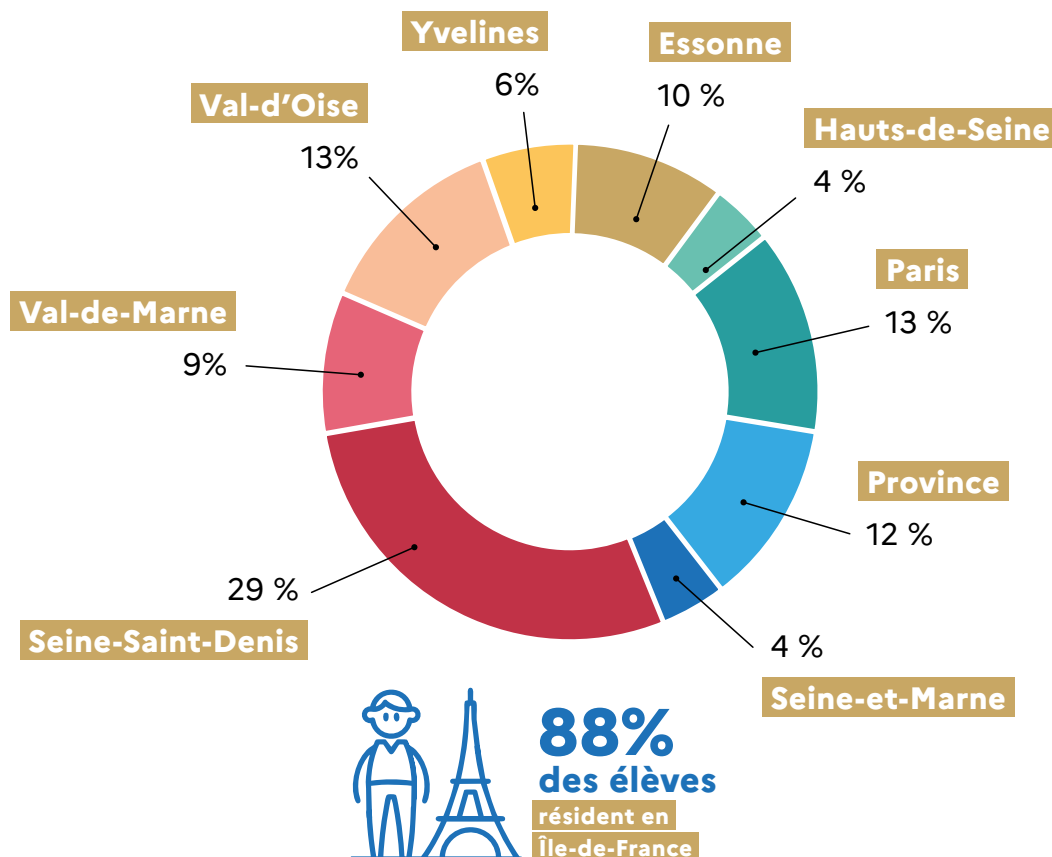


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2020

	2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024		2024/2025	
INJS	122	51%	132	51%	142	53%	139	51%	125	47%
Etablissement partenaires EN	109	45%	111	43%	104	39%	119	43%	123	46%
Dont unité d'enseignement externalisée	36		41		63		65		63	
Dont inclusion individuelle	73		70		41		54		60	
APPRENTISSAGE	10		15		20		16		20	
TOTAL	241		258		266		274		268	

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES

13 % des élèves résident à Paris et 88 % en région Ile-de-France (contre 76 % en 2023-2024).
(Ces chiffres restent néanmoins équivalent à ceux de 2023-2024)



RÉSULTATS AUX EXAMENS (JUN 2025)

RÉSULTATS AUX EXAMENS Juin 2025	INSCRITS	ADMIS	REFUSES	TAUX DE RÉUSSITE
COLLÈGE (DNB, CFG)	35	32	3	91%
INJS	27	26	1	96%
Autres collèges	8	6	2	75%
LYCÉE (Bac général, bac pro, CAP)	39	39	0	100%
INJS	21	21	0	100%
Autres lycées	18	18	0	100%
APPRENTISSAGE	10	10	0	100%
TOTAL	84	81	3	96%

PROFILS DES ÉLÈVES DE L'INJS DE PARIS (hors apprentis)

DEGRÉ DE SURDITÉ

Sur **248** jeunes

186

sont atteints
de surdité profonde

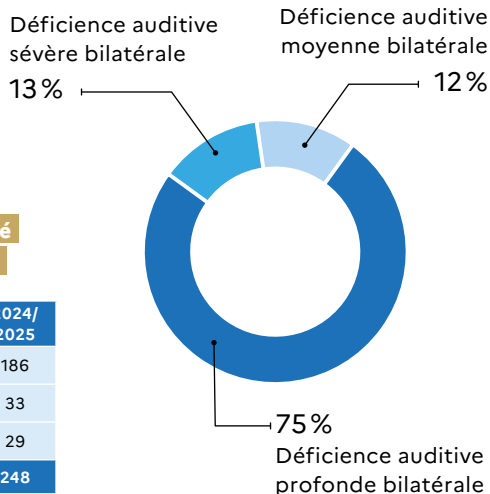
33

de surdité
sévère

29

de surdité
moyenne

DEGRÉ DE SURDITÉ	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Déficiência auditive profonde bilatérale	187	191	186
Déficiência auditive sévère bilatérale	31	38	33
Déficiência auditive moyenne bilatérale	28	29	29
TOTAL JEUNES	246	258	248

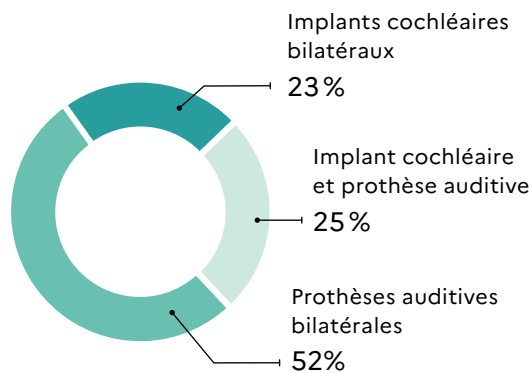
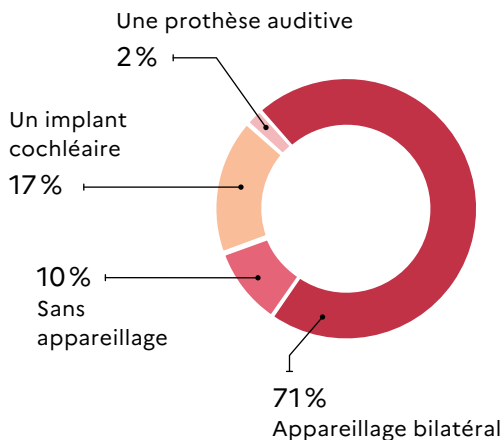


NIVEAU D'APPAREILLAGE

Sur **248** jeunes

177

ont un double
appareillage



NIVEAU D'APPAREILLAGE	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Sans appareillage	25	26	26
1 implant cochléaire	37	34	41
1 prothèse auditive	7	3	4
Appareillage bilatéral	177	195	177
TOTAL	246	258	248

APPAREILLAGE BILATÉRAL	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Prothèses auditives bilatérales	102	122	92
Implants cochléaires bilatéraux	31	30	40
Implant cochléaire et prothèse auditive	44	43	45
Nombre total de jeunes	177	195	177

TROUBLES ASSOCIÉS ET/OU SURAJOUTÉS

Données actualisées en 2025

Sur 248 jeunes

133

présentent un ou plusieurs
troubles associés à la surdité,
soit 54 % des effectifs totaux

Outre une pédagogie adaptée pour une majorité des jeunes avec des retards d'apprentissages et d'acquisition des fondamentaux parfois massif, de nombreux jeunes peuvent présenter **des troubles associés et/ou surajoutés** à la surdité. On distingue :

Troubles intellectuels et cognitifs : retard mental léger, moyen, sévère

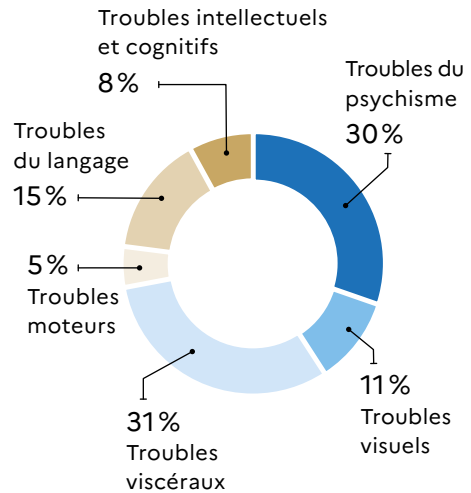
Troubles du psychisme : troubles du comportement, troubles de personnalité, etc...

Troubles visuels : malvoyance, cécité

Troubles viscéraux : troubles cardiaques, respiratoires, endocriniens, etc...

Troubles moteurs : troubles des fonctions motrices, dyspraxies

Troubles du langage : troubles du langage écrit et/ou oral surajoutés aux troubles occasionnés par la surdité (ex : dysphasie, etc...)



TROUBLES	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Visuels	25	16	22
Viscéraux	55	64	65
Moteurs	8	8	11
Du langage	32	39	31
Intellectuels et cognitifs	12	12	17
Du psychisme	59	66	63

HANDICAP RARE

Données actualisées en 2025

Le handicap rare est la conséquence d'une association rare et simultanée de déficits sensoriels, moteurs, cognitifs ou de troubles psychiques, il est constitué par :

- **La rareté des publics** : moins d'1 cas pour 10 000 personnes.
- **La rareté des combinaisons de déficiences** : complexité des conséquences sur les actes de la vie quotidienne et la participation à la vie sociale.
- **La rareté et la complexité des techniques de prise en charge** : nombreuses expertises requises pour le diagnostic, l'évaluation fonctionnelle et l'élaboration des projets d'accompagnement adaptés pour ces personnes.



	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Handicap rare	85	70	81
Total effectifs	246	258	248
Pourcentages	35%	27%	33%



LES MISSIONS DE L'INJS DE PARIS

L'INJS de Paris est un établissement hybride et singulier.

Il ne se réduit ni à une école, ni à un établissement médico-social classique : il articule, sur un même site et autour d'un même projet, des missions d'enseignement, d'accompagnement éducatif, de soin et d'insertion professionnelle.

Cette pluridisciplinarité est une force. Elle permet à l'Institut de proposer des réponses adaptées à des profils très divers : jeunes scolarisés en interne, en inclusion individuelle ou collective dans les établissements partenaires de l'Éducation Nationale, en lycée professionnel ou en apprentissage, tout en maintenant la continuité et la cohérence des parcours.

Tous les professionnels travaillent ensemble, autour de chaque jeune, dans le cadre d'un projet individualisé d'accompagnement.

C'est cette approche pluridisciplinaire et globale qui constitue le cœur des missions de l'INJS de Paris.



L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL

En 2024-2025, l'INJS de Paris a accompagné 268 enfants et jeunes sourds de 3 à 20 ans auxquels il propose un parcours individualisé.

La mission d'enseignement demeure au cœur de l'activité et s'inscrit :

- **dans le cadre d'un accompagnement global :** l'Institut accompagne le jeune sur l'ensemble des facteurs adjacents qui pèsent sur son inclusion scolaire et son épanouissement, que ces facteurs soient liés ou non à la surdité (facteurs sociaux, environnementaux, linguistiques, médicaux, psychiques).
- **dans le cadre d'un travail en réseau avec de nombreux partenaires :** réseau francilien surdité (RFS), réseau francophone en déficience sensorielle et du langage (RFDSL), contribution à l'accompagnement précoce, préparation à l'autonomie, participation à des travaux de recherche et développement d'outils et de modalités d'intervention innovants.
- **dans des coopérations territoriales en amont de la prise en charge :** unités d'implantologie, CAMPS... et en aval pour favoriser l'insertion professionnelle.
- **dans une dynamique permanente de recherche et d'innovation :** pôles linguistiques, doubles déficiences, troubles du langage, handicaps rares...

L'accompagnement pluridisciplinaire et global proposé par l'INJS permet d'éviter les ruptures de parcours pour ces jeunes et d'atteindre un fort taux de réussite aux examens facilitant l'insertion socioprofessionnelle.



L'ENSEIGNEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Différents modes de scolarisation sont proposés pour offrir le parcours adapté de qualité susceptible de répondre aux besoins pluriels des jeunes sourds et à leur projet individuel.

- **Scolarisation en inclusion individuelle ou collective dans les établissements partenaires de l'Education nationale avec l'appui d'une équipe dédiée de l'INJS** (professeurs, éducateurs, interprètes, interfaces en LSF et codeurs) : maternelle, élémentaire, collège, lycée général et professionnel ;
- **Scolarisation au sein de l'Institut dans un dispositif spécialisé** : collège parcours projets (obtention du certificat de formation générale C.F.G. en fin de troisième validant les connaissances et compétences de fin de cycle 3), collège parcours passerelle et découverte professionnelle (obtention du diplôme national du brevet D.N.B. série professionnelle en fin de troisième), lycée professionnel (5 filières de CAP : coiffure, métiers de la mode et du vêtement tailleur, monteur en installation sanitaire, menuiserie, métallerie) et 3 formations en apprentissage (CAP agricole jardinier paysagiste, CAP signalétique et décors graphiques et certificat de spécialisation coupe-couleur en 1 an après le CAP coiffure) en partenariat avec l'organisme de formation des Apprentis d'Auteuil.



Missions

Proposer un enseignement de qualité, individualisé et adapté, en cohérence avec les programmes de l'Education nationale, tout au long du parcours de l'élève, au regard de son profil et ses besoins spécifiques.

L'équipe pédagogique est constituée de nombreux enseignants titulaires du diplôme du CAPEJS (Certificat d'Aptitude au professorat et à l'Enseignement des Jeunes Sourds)

LES MISSIONS DES ENSEIGNANTS S'ARTICULENT AUTOUR :

- de l'enseignement auprès des jeunes et d'un suivi pluridisciplinaire ;
- de séances de remédiation individuelles ou collectives ;
- de la restitution en LSF ou LfPC des contenus pédagogiques, de l'aide à la prise de notes ;
- des temps de séances de parole, langue, langage (PLL), une spécificité de la formation CAPEJS.

L'INJS est doté d'une salle de Parole dédiée aux séances de PLL disposant d'équipements techniques (matériel vibratoire, enceinte, micro) permettant aux professeurs de placer les jeunes dans des situations de communication de la vie quotidienne.

Dans la perspective de l'adaptation des enseignements aux profils et besoins spécifiques des élèves, l'INJS comprend aussi une salle de classe « flexible » (mobiliier et organisation souple de l'espace en fonctions des activités) et d'une salle adaptée à l'enseignement de la musique avec des instruments reliés à des appareils vibratoires, plancher vibrant, et système de visualisation des notes.

MISSIONS DES CODEURS ET INTERFACES EN LSF

Les interfaces LSF et codeurs LfPC de l'INJS interviennent quotidiennement au sein des classes ordinaires partenaires. Leur mission dépasse la simple transmission des messages : en sécurisant les apprentissages et en facilitant les interactions, ils permettent aux élèves de s'approprier les connaissances et compétences travaillées en classe et leur environnement scolaire, en lien avec les professeurs de l'Education nationale. Dans les établissements partenaires parisiens, ils assurent le lien de proximité entre l'Institut et les établissements d'accueil, plaçant l'autonomie de l'élève au centre de leur pratique.

Grâce à l'arrivée d'une chargée de mission coordination en charge de l'inclusion scolaire et de l'insertion en milieu professionnel

en janvier 2025, l'INJS optimise l'accompagnement des élèves en inclusion. Cette structuration renforce la collaboration avec les éducateurs de l'inclusion, dont le lien avec les professionnels de la langue est essentiel. Ensemble, ils assurent une cohérence globale entre le soutien linguistique, le suivi éducatif et le développement de l'autonomie sociale.

Orientations pédagogiques

- **Poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour la formation professionnelle** en axant les efforts sur l'attractivité des filières métiers proposées par le lycée professionnel et l'Unité de Formation en Alternance (UFA) Abbé de l'Épée de l'INJS auprès des partenaires et des familles et en développant notre réseau d'entreprises afin de permettre aux élèves d'être accueillis dans le cadre de leur formation. **L'INJS poursuit son investissement sur les sujets de formation et d'insertion professionnelle par l'organisation de la 2^e édition de la soirée des entreprises et du 1^{er} salon national dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap sensoriel**, en lien avec l'INJA et apiDV à la Halle des Blancs Manteaux à Paris.
- Le service pédagogique poursuit l'accompagnement des équipes quant à **l'amélioration des pratiques** notamment au sein de la filière projet en intra par la mise en œuvre de formations dont celle sur la différenciation pédagogique pour mieux prendre en compte les besoins des élèves de collège et en soutenant les équipes dans la mise en œuvre de projets qui visent à développer les compétences des élèves et à les réinvestir dans les apprentissages scolaires par notamment la mobilisation de partenaires institutionnels comme celui avec les équipes d'actions culturelles de La Villette.



Faits marquants et projets pédagogiques

Le 13 mai 2025, l'**INJS a signé une convention de partenariat avec ARPEJEH**. L'association ARPEJEH accompagne les jeunes en situation de handicap dans leurs études et leurs projets professionnels. Nous partageons avec l'association des objectifs et initiatives communes, visant à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap, en valorisant les compétences, les métiers et l'orientation professionnelle.

Comme chaque année, **les équipes de professionnels s'engagent dans de très nombreux projets pédagogiques et éducatifs** dans les différents domaines d'enseignement ou de formation : langues, musique, culture scientifique, activités sportives, éducation au développement durable, découverte des métiers pour les collégiens.... Ces projets qui permettent aux élèves de s'investir par une pédagogie adaptée peuvent également être développés lors de voyages scolaires comme celui de deux classes de 4^e projet dont les élèves ont participé au festival « *Sourdmétrage* » à Montpellier. Ils y ont présenté les deux courts-métrages qu'ils avaient réalisés pendant leur temps de projet, l'un documentaire « Tous et Toutes égaux sur le terrain » ; l'autre de fiction « Impossible n'est pas filles ». Ils sont revenus de Montpellier en ayant fait plein de belles rencontres, de découvertes et en ayant remporté le prix du meilleur scénario.

Dans le cadre de la **mission de sécurité routière** de l'INJS de Paris, une action de sensibilisation a été menée auprès des élèves de 3^e.

L'intervenant, membre de l'association « Victimes et Citoyens contre l'insécurité routière », est intervenu pour livrer un témoignage fort en tant que victime d'un accident de la route.

Son parcours a permis d'aborder les conséquences des accidents, la responsabilité citoyenne et les enjeux d'accessibilité et d'inclusion.

Les élèves ont participé activement aux échanges, faisant preuve d'écoute et de réflexion.

Cette intervention marquante constitue un temps fort et un point d'appui pour poursuivre le travail de prévention tout au long de l'année.

L'INJS a par ailleurs accueilli en juin 2025, la conférence de presse de la Délégation interministérielle à la Sécurité Routière inaugurant la mise en place du Code de la Route en LSF.

Dans le cadre du jumelage historique entre l'INJS de Paris et la Special Needs Education School for the Deaf rattachée à l'Université de Tsukuba, du 9 au 11 décembre 2024, l'INJS a accueilli une délégation d'élèves et de professeurs japonais lors d'une cérémonie officielle marquée par la présence de représentants de l'Ambassade du Japon et de partenaires institutionnels, soulignant l'importance de ce partenariat. Les échanges entre élèves ont été riches et fluides grâce aux langues des signes française, japonaise et internationale. En mai 2025, six élèves de l'INJS, accompagnés de deux professeurs, se sont rendus à Tokyo pour vivre une immersion culturelle forte aux côtés des élèves japonais. Au cours de cette semaine, ils ont notamment assisté à un tournoi de sumo et partagé de nombreux temps d'échange. Cette expérience a pleinement illustré les valeurs du jumelage, fondées sur l'ouverture culturelle, le partage, l'inclusion et la coopération internationale.

L'INJS travaille également sur la question de l'amélioration du climat scolaire par de nombreux projets dont celui de l'aménagement de la cour de récréation. Piloté par la classe de 5^e P1 et accompagné par l'atelier Canopé de Paris, ce projet vise à permettre une appropriation de cet espace par les élèves et les professionnels tout en garantissant leur sécurité et leur bien-être, favorisant ainsi un climat scolaire apaisé.

FOCUS

DÉPLOIEMENT DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ POUR LES ÉLÈVES AVEC TROUBLES DYS ET TDAH

Suite à la formation **«Enseigner en prenant compte les troubles DYS»** (proposée par l'UNREP) suivie en mai 2022 par 3 professeurs et une éducatrice, l'INJS a initié une politique d'acquisition de matériel adapté. Cette démarche s'est faite progressivement : d'abord en quantité limitée pour une phase de test, puis via des commandes élargies.

Durant l'année 2024-2025, 17 professeurs ainsi que la Vie Scolaire ont disposé de leur propre matériel. Actuellement 5 enseignants testent ce matériel durant un semestre avant de valider leur dotation.

Les équipements répondent à trois besoins majeurs identifiés par les équipes :

- **La gestion du temps :** Pour les élèves ayant des difficultés de repérage temporel ou qui travaillent avec une grande lenteur, l'utilisation de « Time Timers » offre une visualisation concrète du temps écoulé. L'installation de deux horloges par classe renforce ces repères.
- **La concentration (TDAH) :** Les élèves avec troubles de l'attention ont besoin de mouvement pour se canaliser. Les « fidgets » (objets anti-stress), coussins d'assise, ballons ou élastiques de chaise favorisent la concentration sur des séquences courtes (20 minutes). Des séparateurs de bureau sont également disponibles à la demande des jeunes pour réduire les distractions visuelles.
- **L'estime de soi et les situations d'échec :** Pour pallier aux difficultés liées à la dyslexie ou la dyspraxie, des outils spécifiques (règles de lecture, Thamographes, ciseaux ergonomiques) sont mis à disposition. Ils visent à réduire la fatigabilité et le sentiment d'échec.

En étant proposé à tous les élèves en début de séance, ce matériel évite la stigmatisation et contribue à un climat de classe serein.



FOCUS

L'INJS DE PARIS, UN ÉTABLISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Depuis 2013, l'INJS de Paris s'inscrit dans **une démarche de développement durable et d'écocitoyenneté** qui engage les professionnels et les élèves.

Le pôle Éco-école coordonne et encourage les actions à l'échelle de l'établissement.



ACTIONS DE COMMUNICATION

- Mise à jour de la vidéo de présentation des actions de l'INJS pour la protection de l'environnement,
- Présentation des actions du pôle Éco-école lors de la Journée Portes Ouvertes,
- Sensibilisation aux gestes éco-responsables,
- Proposition de nouveaux projets : fresque du climat, atelier pour les professionnels,
- Participation aux sensibilisations organisées par la Mairie de Paris : journée de la propreté, tri et déchets micros plastiques, tri sélectif...
- Mise à disposition d'une boîte à don de livres au sein de l'Institut.

ACTIONS AUTOUR DU JARDIN

- Atelier jardinage hebdomadaire ouvert à tous les élèves et professionnels de l'INJS,
- Action anti-gaspillage : Distribution des fruits du jardin, réalisation de compotes et redistribution dans les internats des fruits et goûters non consommés,
- Convention triennale avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux : l'INJS est désigné « établissement refuge » afin de favoriser l'accueil de la biodiversité locale et sensibiliser le public,
- Réparation du récupérateur d'eau de pluie dans le jardin,
- Fête de la nature : journée de nettoyage dans le jardin et visite réelle et virtuelle du parcours biodiversité (Mise à jour des parcours avec le service multimédia),
- Visite du parcours biodiversité de notre jardin aux stagiaires et aux visiteurs de la fête des familles,
- Visite du rucher et vente de miel.

ACTIONS DE VALORISATION DES DÉCHETS

- Collecte de piles (42kg) en lien avec Corépile et Trimobile, associations locales,
- Collecte de bouchons (4kg) en lien avec l'association Bouchons d'amour et la MDPH.
- Collecte de matériel d'écriture (10kg) et don à une école maternelle,
- Installation d'une collecte de vêtements Refashion en atelier couture,
- Collecte de mégots par le dispositif écomégot by KEENAT,
- Collectes aux ateliers professionnels (cuivre, cheveux, réparation/ valorisation des chutes de bois/ collecte de chutes de tissus pour brouillon),
- Sensibilisation au danger du plastique pour les océans,
- Sensibilisation au tri sélectif, notamment dans les internats,
- Participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD),
- Vente de gourdes éco-responsable organisée par le FSE,
- Réemploi du matériel en interne.

FAITS MARQUANTS

RÉALISATIONS D'ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ÉLÈVES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :

- Participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), du 22 au 30 novembre 2025, sur le thème des **D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)** :
 - Organisation de pesées des collectes de tri (bouchons, piles, ustensiles d'écriture) réalisées par les élèves de CAP 1 métallerie,
 - Mise en place d'une exposition thématique D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques),
 - Intervention d'une équipe d'un *repair café* (en lien avec la Mairie de Paris) : présentation du lieu, sensibilisation des élèves au fonctionnement d'un grille-pain et réparation de vélos de l'INJS avec la participation des élèves.
- Installation d'une borne de collecte de vêtements en atelier couture, en partenariat avec le dispositif **Refashion**.



- **Échanges avec l'École Alsacienne :**
 - Visite et découverte de leurs aménagements, notamment un vélo générateur d'électricité,
 - Accueil de leur équipe pour la visite de notre parcours biodiversité,
 - Engagement dans un projet d'exposition commune à l'INJS avec les élèves, dans le cadre de la Fête de la nature 2026,
 - Proposition de visites complémentaires : rucher, parcours biodiversité, etc.
- **Organisation d'une journée de nettoyage du jardin**, impliquant élèves et professionnels.
- **Participation à l'organisation de la cérémonie des sapins alternatifs.**



L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET PARENTAL



Toutes les dimensions de la vie quotidienne peuvent permettre aux jeunes de grandir, d'évoluer pour devenir des adultes responsables et citoyens. Les accompagnements proposés en relation avec les familles impliquent un travail allant de l'hygiène, l'autonomie dans les déplacements, les relations aux autres, à la découverte de la société ou encore la gestion d'un budget.

Les problématiques sociales sont de plus en plus prégnantes pour le public accueilli, une augmentation des situations complexes et des demandes multiples de la part des familles sont à noter. **Les assistantes sociales sont intervenues auprès de 155 élèves, soit environ 60 % de l'effectif total.** Elles entretiennent une étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels éducatifs, pédagogiques et médicaux afin de garantir un accompagnement de qualité auprès des élèves. Plus de 40 % des demandes familiales sont relatives à « l'accès aux droits et aux démarches administratives ». La salle aménagée et dédiée à l'accueil des familles a permis de renforcer les liens de confiance, de collaboration entre les parents d'élèves et l'ensemble des professionnels de l'établissement.

L'internat est composé de 4 parcours qui accueillent 87 jeunes sur 7 lieux de vie distincts. Ces parcours se distinguent en fonction souvent de la tranche d'âge mais surtout du niveau d'autonomie des élèves internes. La capacité à vivre ensemble, l'écoute et le respect guident le quotidien et les activités favorisent l'épanouissement et l'acquisition de l'autonomie. Il s'agit d'accompagner les jeunes à se projeter dans l'avenir et à s'investir dans la réussite de leurs projets, en lien avec leurs familles et les autres professionnels de l'INJS. L'accueil en internat permet également à certains jeunes de prendre une distance nécessaire avec les difficultés familiales, de bénéficier d'une écoute et d'un suivi de la part des éducateurs d'internat.

Missions

Répondre aux besoins pluridisciplinaires des jeunes accompagnés

- Renforcer l'évaluation des besoins sur l'ensemble des volets de l'accompagnement,
- Faciliter la coordination autour du parcours du jeune avec les partenaires,
- Adapter la filière projets pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des jeunes,
- Information, conseil, orientation des jeunes et de leurs proches,
- Aide dans les démarches administratives et sociales,
- Expertise et évaluation sociale auprès de l'équipe pluridisciplinaire et de la direction,
- Travail de liaison avec les partenaires extérieurs,
- Mission de protection de l'enfance et des adultes vulnérables.

Accompagner chaque jeune à être partie-prenante de son projet

- Renforcer l'appropriation de l'outil PIA* par les pilotes et l'ancrer dans les pratiques,
- Améliorer l'information des jeunes sur les surdités,
- Adapter nos parcours spécialisés à l'INJS aux exigences des dispositifs inclusifs.

Renforcer le soutien, la guidance et l'accompagnement des familles

- Renforcer le soutien apporté aux familles,
- Renforcer l'implication des parents dans le parcours de leur(s) enfant(s),
- Renforcer l'implication des parents dans la vie de l'INJS,
- Renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.

*PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement.

FAITS MARQUANTS

Expérimentation du projet éducatif sur un échantillon d'internes concernant « le renforcement de l'autonomie des jeunes ».

Ce projet piloté par le chef du service éducatif repose sur une dynamique collective forte et concertée avec les professionnels éducatifs et pédagogiques.

Le groupe de travail dédié à cette thématique a co-construit un outil : un **passport autonomie**.

Ce passeport classe diverses compétences à acquérir en fonction de l'âge de l'élève.

Les référents en charge des PIA donnent une visibilité au jeune des compétences qui sont attendues, des repères sur leur niveau d'autonomie. Ils peuvent ensuite

construire avec le jeune un plan d'action pour acquérir les compétences et surtout permettre de replacer le jeune au cœur de son accompagnement en le rendant acteur principal. Des phases d'auto évaluations sont programmées tout au long de l'année.

Cet outil pourra aussi être utilisé en dehors de l'Institut, dans le cadre familial.

Un bilan de cette expérimentation sera réalisé à la fin de cette année scolaire. L'objectif étant ensuite de modéliser ce passeport et de le rendre accessible à l'ensemble des élèves.

PERSPECTIVES

2025-2026

En janvier 2026, lancement d'un projet **d'accompagnement familial** par une éducatrice du service.

Ce projet a été imaginé pour les familles d'enfants sourds et de parents entendants au sein desquelles la communication est complexe et où les interactions et les activités partagées sont rares et parfois inexistantes.

Un questionnaire destiné aux familles va permettre de visualiser ces difficultés de communication.

Ce projet expérimental permettra de proposer à des parents sélectionnés des formations/sensibilisations à la LSF et de participer avec leurs enfants à des cafés signes.

Un séjour en famille sera programmé en fin d'année scolaire afin de concrétiser cet apprentissage par des interactions sur la vie quotidienne entre les parents et leurs enfants.

Ce séjour permettra de clôturer ce projet collectif et servira surtout d'indicateur concernant l'évaluation des actions menées. Il sera encadré par l'éducatrice à l'origine de ce projet et par une orthophoniste du service médical de l'Institut.

Ce projet permettra également de renforcer les liens entre les parents et la communauté éducative dans son ensemble.

FOCUS

UNE VIE SCOLAIRE MIEUX STRUCTURÉE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES ÉLÈVES POUR ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

La vie scolaire englobe tous les aspects de la vie d'un élève en dehors des heures de cours. Cela inclut la gestion des espaces communs, l'organisation des activités péri et extrascolaires ainsi que le suivi des élèves.

La vie scolaire contribue à créer un cadre favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves. Elle joue un rôle central dans la lutte contre le décrochage et le harcèlement scolaire, dans le développement de l'autonomie et du sens de la citoyenneté chez les élèves.

La particularité éducative de la vie scolaire au sein de l'INJS

La vie scolaire est composée d'une équipe de trois professionnels, qui ont tous une formation d'éducateurs spécialisés :

- Une responsable des affaires scolaires et de l'inclusion, référente « harcèlement scolaire »,
- Deux éducateurs de vie scolaire,

Cette équipe encadre **5 surveillants de jour dont un surveillant à temps plein** cette année.

Cette nouvelle organisation a été rendue possible grâce à la création d'un poste de responsable de vie scolaire et de l'inclusion permettant une meilleure couverture des temps scolaires et une prise en charge optimisée des élèves.

Les éducateurs de la vie scolaire ont joué un rôle moteur dans l'accompagnement des surveillants. En effet, le rôle des surveillants a été pensé différemment afin de répondre aux enjeux éducatifs et scolaires des jeunes. Ils sont formés au quotidien par les éducateurs de la vie scolaire afin d'assurer le respect du règlement de fonctionnement de l'Institut, la résolution de conflits, le lien avec les familles et les médiations entre plusieurs jeunes avec ou sans autres professionnels.

Par ailleurs, **la vie scolaire organise des activités éducatives et des projets qui favorisent l'engagement des élèves et leur développement social.**



Les sanctions à destination des élèves ont été repensées : travail de réflexion écrit pendant les heures de retenue ainsi que des mesures de responsabilisation/réparation par l'intermédiaire de travaux d'intérêt général.

Quelques indicateurs peuvent traduire **l'évolution du climat scolaire** :

- 51 exclusions de cours (contre 144 en 2023-2024) ;
- 36 exclusions temporaires de l'établissement (contre 13 en 2023-2024).

Un cahier de transmission a été mis en place en milieu d'année afin de mieux tracer les interventions de la vie scolaire, on peut noter environ 650 entretiens sur l'année 2024/2025. Cela a aussi permis de pouvoir rediriger les élèves en fonction des problématiques rencontrées vers les services spécialisés (Infirmerie, psychologue, assistantes sociales).

Le travail collaboratif avec l'ensemble des professionnels contribue grandement à l'amélioration organisationnelle de la vie scolaire :

- Participation au comité de suivi « Sécurité des élèves et organisation de la surveillance »,
- Intervention en classe et une grande collaboration avec les enseignants,
- Participation au Conseil de la Vie Sociale.

Cette année a été marquée par une équipe de vie scolaire dynamique, en capacité de s'adapter constamment et d'évoluer rapidement afin d'assurer un accompagnement collectif et individualisé des jeunes de l'Institut.

De nombreuses perspectives sont à l'étude afin de consolider les acquis et continuer d'améliorer le fonctionnement global de ce service indispensable au bon fonctionnement de l'établissement. La vie scolaire est un pilier essentiel pour le bon fonctionnement de l'INJS et se consacre pleinement à la réussite des élèves.



L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE

L'INJS dispose d'un plateau technique adapté aux profils des jeunes, au premier rang desquels le service ORL-orthophonie-audioprothèse qui accompagne au quotidien les jeunes dans le suivi de leur surdité.

Les services de médecine générale et médico-psychologique offrent des prises en charge complémentaires et nécessaires à la scolarisation de la majorité des jeunes sourds.

Le service médico-psychologique propose aux élèves de l'INJS, des soins psychiques en français oral, en LSF ou en français signé, des séances de soutien à l'acquisition de la LSF, et une offre de soin en psychomotricité.

Le GRAL se consacre aux troubles des apprentissages et du langage selon trois axes de travail : évaluation, formation et recherche.



Que sont les projets thérapeutiques ?

La prise en compte par l'Institut des difficultés psychopathologiques associées ou non à la surdité est l'une de ses originalités et de ses expertises. L'expression « projet thérapeutique » recouvre deux réalités :

- l'élaboration individualisée et collégiale d'un certain nombre d'aménagements au PPS et/ou au PIA;
- un soutien pour permettre à l'élève et à sa famille d'accepter plus facilement les soins psychologiques dont il a besoin afin de réussir sa scolarité.

Ce dispositif, similaire aux dispositifs soins-études à l'intention des jeunes entendants, offre une chance, à des situations complexes et fortement dégradées.



L'ORTHOPHONIE

À l'INJS, dans les dispositifs spécialisés et au collège Alviset

Une équipe de 7 orthophonistes intervient sous la responsabilité du médecin ORL.

70 élèves ont bénéficié d'un suivi individuel en orthophonie.

Une prise en charge hebdomadaire avec une classe de 6^e a été mise en place de manière expérimentale : 6 élèves étaient encadrés par 2 orthophonistes. Cette séance de groupe était associée à une séance individuelle.

Cette expérimentation a permis de réfléchir aux modalités d'organisation pour de futurs groupes. La création de groupe de niveau avec des objectifs de travail précis semble pertinente.

Il est également souhaité par l'équipe la mise en place d'un groupe d'écriture à la rentrée 2025-2026.

Les séances d'orthophonie, adaptées au profil de chaque jeune, visent :

- l'entraînement à la perception auditive,
- la complémentarité audition et lecture labiale,
- l'enrichissement du vocabulaire et précision de l'organisation lexicale,
- le travail syntaxique et morphosyntaxique,
- le développement de la compréhension et de l'expression orale,
- le développement de la compréhension et de l'expression écrite,
- le développement des compétences de raisonnement et de la cognition mathématique,
- le développement des compétences de communication et de la relation.

Pour atteindre ces objectifs, différents moyens ont été mis en œuvre (pictogrammes, LPC, méthode verbo-tonale, etc...).

Sur les sites d'UEE et d'inclusion

COLLÈGE ET LYCÉE RODIN

5 orthophonistes interviennent sur le site.

23 collégiens et 8 lycéens (soit 31 élèves) ont été pris en soin individuellement de façon hebdomadaire ;

6 élèves de 6^e ont bénéficié d'une prise en charge hebdomadaire supplémentaire en groupe ;
2 élèves de 3^e ont bénéficié d'une séance hebdomadaire en binôme ;

2 élèves de 5^e ont bénéficié d'une séance en binôme par quinzaine.

Prise en charge

- Obligatoire au collège (de la 6^e à la 3^e)
- Sur la base du volontariat au lycée (de la Seconde à la Terminale)

Séances

En individuel : éducation auditive, articulation, compréhension et expression écrite, morphosyntaxe, lexique, langage élaboré.

En groupe : pragmatique (adaptation à l'interlocuteur, tour de rôle, écoute, collaboration, etc...), argumentation, prise de parole, ateliers d'écriture, langage imagé (expressions/proverbes, métaphores, messages publicitaires...).



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BUFFON, EN UEE

4 orthophonistes interviennent sur le site.

20 élèves bénéficient d'une prise en charge orthophonique. Cette année, les prises en charge ont été majoritairement individuelles, à raison de 3 séances hebdomadaires.

Des binômes ont été proposés cette année ainsi que des séances ont été réalisées en présence des parents.

Le choix du mode de prise en charge a été effectué en fonction :

- du niveau de l'enfant (évalué lors d'un bilan orthophonique en septembre),
- de ses besoins,
- des créneaux horaires disponibles par rapport aux temps d'enseignement et d'intégration.



Axes de rééducation proposés

- Éducation auditive
- Articulation
- Parole langage oral (lexique, syntaxe, compréhension, expression, méthode Bobillier-Chaumont ...) seul et en groupe
- Langage écrit (lecture, compréhension, transcription écrite, expression spontanée ou poétique...)
- Attention
- Mémoire de travail
- Logico-mathématique / raisonnement / flexibilité mentale
- Suivi des appareillages



Perspectives pour la rentrée 2025-2026

Le service d'orthophonie souhaite inscrire son action dans une dynamique institutionnelle renforcée, au service de la réussite scolaire, linguistique et personnelle des élèves sourds.

Les priorités portent sur la structuration du travail pluridisciplinaire, l'institutionnalisation des temps de concertation et le développement de projets linguistiques individualisés dès l'entrée en 6^e.

Ces orientations visent à garantir la cohérence des parcours et la continuité des accompagnements.

Le service ORL-orthophonie ambitionne également de **renforcer le lien avec les familles, de développer des prises en charge adaptées aux besoins spécifiques des élèves, et de valoriser l'éducation thérapeutique** comme levier d'autonomie et de compréhension de la surdité.

Par ailleurs, le service affirme sa volonté de **demeurer un lieu de formation, d'expertise et d'innovation**, notamment à travers l'accueil de stagiaires, la montée en compétences des professionnels et l'intégration d'outils et de ressources adaptés.

SERVICE MÉDICAL-INFIRMERIE

Le service médical-infirmier est un lieu d'accueil de soins et d'orientation.

Il travaille en pluridisciplinarité avec l'ensemble des services de l'Institut et en étroite collaboration avec le service ORL-Orthophonie et le service Médico-Psychologique.

ORGANISATION

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 19h30.

Une surveillance de nuit est organisée du dimanche soir 19h30 au vendredi matin 7h30 afin d'assurer la continuité des soins et du service, elle permet un accueil 24h/24 pendant la semaine.

EFFECTIFS

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire :

- **3 infirmiers** (2 temps pleins, 1 temps partiel) qui assurent la permanence de jour et contribuent aux missions du service,
- **4 étudiants infirmiers** constituent l'équipe de surveillants de nuit et assurent l'accueil, l'évaluation, l'orientation et/ou la surveillance des jeunes qui le nécessitent durant la nuit,
- **1 secrétaire médicale** partagée avec le service ORL-Orthophonie et le service Médico-Psychologique,
- **1 ergothérapeute** à temps partiel
- **1 médecin généraliste chef de service** (temps partiel).

MISSIONS

- **Coordination des soins et des suivis en lien avec les familles et les équipes soignantes en externe.** Des accompagnements pour des RDV extérieurs peuvent également être assurés par l'équipe.
- **Activité de santé scolaire et surveillance sanitaire des élèves** sur sollicitation des familles, des professionnels ou des élèves eux-mêmes.

• Soins chroniques et urgents :

- Suivi et application des PAI (protocoles d'accueil individuels), délivrance des traitements ponctuels et chroniques, soins infirmiers sur prescription médicale. Les PAI sont également transmis et expliqués aux équipes encadrantes lors des sorties et voyages scolaires.
- Prise en charge des soins urgents, avec orientation si nécessaire.

• Coordination avec les établissements scolaires partenaires :

liens avec les infirmières et médecins scolaires des établissements accueillants les élèves en inclusion.

• Actions de prévention et d'éducation thérapeutique,

• Consultations d'admission :

participation active aux procédures d'admission, recueil des informations médicales et consultations d'évaluation.

• Participation aux temps d'échanges et de réflexion pluridisciplinaires.

Le service est ainsi amené à gérer, entre autres :

- **des situations médicales complexes** nécessitant une prise en charge prolongée et/ou faisant intervenir plusieurs corps professionnels ;
- **des situations de crises psychiques** nécessitant alors une prise en charge conjointe avec le service médico-psychologique (suivi et observance des traitements psychotropes et arbitrage de dérèglements physiologiques et souffrance psychique) ;
- **des crises sociales** qui se surajoutent et peuvent aggraver les situations, nécessitant de travailler avec le service éducatif et social.

En 2024-2025, on note 3 460 passages à l'infirmerie, 274 hébergements de jour et 16 hébergements de nuit.

Les motifs sont répartis entre les problématiques médicales aiguës et traumatismes survenant dans l'Institut, mais également la délivrance de traitements ou protocoles de soins.

On note 1 299 passages pour la délivrance de traitements chroniques et 140 passages pour la délivrance de traitements ponctuels.

Actions de prévention auprès des élèves

En plus de l'activité de prévention individuelle, le service a mis en place des actions de prévention collective, accessibles et adaptées à la tranche d'âge ciblée en termes de contenu. Les actions ont pu être menées à l'infirmerie mais également en classe en collaboration avec les services pédagogiques et dans les internats en collaboration avec le service éducatif.

Les actions de prévention des étudiants en médecine, dans le cadre de leur service sanitaire portaient cette année sur l'alimentation et sur l'addiction aux écrans. Sur l'alimentation, des ateliers ont été proposés en classe avec un travail de constitution de menus avec une mise en situation/expérience concrète (séjour). Concernant l'addiction aux écrans, une action a été menée avec l'équipe éducative à l'internat.

Les infirmières ont également collaboré avec INFOSENS pour mener une action de sensibilisation au Handicap à l'Institut de formation aux soins infirmiers Théodore Simon auprès de futurs professionnels de santé.

9

interventions :

« Manger mieux,
gaspiller moins ! »

4

ateliers de prévention

sur l'utilisation des écrans
menés sur toute l'année
à l'école Buffon
et 1 intervention
avec échange parents/
enfants ;

2

actions de prévention

« puberté et
consentement »

Affiches de
prévention

« puberté et
consentement »

Partenariats

Des partenariats universitaires sont établis depuis 2020/2021.

Deux étudiants en médecine de Sorbonne Université (UPMC) ont pu réaliser leur service sanitaire et impulser des projets de prévention.

Le service sanitaire, créé en 2018, a pour objectif de former les étudiants en santé aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé. Cette année, le travail de prévention proposé par l'INJS aux étudiants a porté sur la prévention primaire autour de l'alimentation et de l'usage des écrans.

En 2024/2025 une interne de médecine générale a été accueillie une journée par semaine pendant une période de 6 mois pour la validation du module « santé de l'enfant ». L'encadrement de l'étudiant est assuré par le médecin chef de service qui est également maître de stage universitaire (MSU) au sein de l'université Paris-Saclay.

Les IDE encadrent également des étudiants infirmiers tout au long de l'année.

L'ergothérapie

L'activité d'ergothérapie mise en place depuis la rentrée 2023-2024 complète l'offre institutionnelle et a nécessité un long travail de préparation, tant sur les aspects matériels pour pouvoir proposer des outils de travail adaptés aux prises en charge, que sur les aspects d'information aux professionnels et aux familles pour définir les indications et objectifs de la rééducation.

En 2024-2025 :

- 7 bilans en ergothérapie
- 5 suivis individuels en ergothérapie
- Présentation de l'ergothérapie à l'échelle de l'Institut répartie sur l'année : rencontres individuelles avec les professionnels, mois de l'ergothérapie (octobre 2024)
- 10 temps d'observation en classes/ateliers professionnels effectués
- Création d'un atelier thérapeutique « lacets » en collaboration avec une psychomotricienne. (4 séances animées à l'école Buffon)

L'ergothérapeute intervient face à toute difficulté (situation de handicap) perturbant les activités de la vie de tous les jours. L'accompagnement en ergothérapie a pour objectif de permettre aux jeunes de l'Institut de réaliser leurs activités du quotidien de manière indépendante, autonome et sécurisée



MISSIONS

- **Réaliser un bilan ergothérapique** : pour évaluer les éléments facilitateurs et obstacles à la réalisation des activités scolaires et quotidiennes du jeune.
- **Pratiquer des actions de rééducation, de réadaptation** (préconisation et mise en place de matériel adapté ou aide-technique, aménagement de l'environnement) **et de réinsertion sociale/scolaire/professionnelle**
- **Effectuer des observations en classe et en atelier professionnel** : afin d'évaluer les difficultés et les facilités du jeune, puis proposer un accompagnement, des conseils ou du matériel adapté.
- **Accomplir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique.**

Participer aux temps d'échanges, de réflexion pluridisciplinaire et autour de la pratique en ergothérapie : ESS/PIA, réunions de régulation, réunions de projet thérapeutique, réunion SMP, Communauté de pratique des Ergothérapeutes (COP) du CNRHR LAPLANE..

Perspectives pour 2025-2026

Poursuite et développement des actions de prévention collectives ;

Poursuite des partenariats universitaires ;

Développement des aides techniques et aménagements spécifiques en classe selon préconisations et observations en ergothérapie,

Création d'ateliers thérapeutiques en ergothérapie.

LE SERVICE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (SMP)

En 2024/2025, l'activité est restée très soutenue, mais de nombreux mouvements au sein de l'équipe n'ont pas permis de recueillir des données chiffrées exhaustives.

- 15 bilans GRAL et dossiers examinés
- 5 suivis « orthosigne »
- 17 élèves inscrits en projets thérapeutiques

Ouvert à l'Institut depuis 1984, le service travaille dans une perspective psychanalytique, sans ignorer les données scientifiques d'aujourd'hui.

Dans le cadre d'une convention signée en 2003 entre l'INJS-Paris et le centre hospitalier Sainte-Anne (CHSA), il est dirigé depuis septembre 2008 par le docteur Frédéric Pellion, psychiatre des hôpitaux, directeur de recherches¹, détaché à mi-temps du GHU-Psychiatrie et Neurosciences Paris.

ORGANISATION

Le service accueille les élèves du lundi 8h au vendredi 17h, et le soir jusqu'à 20h du lundi au jeudi.

L'équipe du SMP se déplace si besoin dans les différents lieux de l'Institut, en particulier à l'infirmerie.

EFFECTIFS

Le SMP emploie 6 psychologues cliniciens à temps partiel. Les ressources en psychomotricité représentent un temps complet et un temps incomplet.

Le SMP emploie une technicienne de communication, à temps incomplet, ayant un niveau expert en LSF et chargée des prises en charge « orthosigne ».

Le GRAL compte 2 professionnels à temps incomplet et 1 psychologue avec un temps partagé et son activité clinique.

BILAN DE L'ANNÉE

L'accueil d'élèves porteurs d'une affection psychique identifiable selon les critères de la CIM-10² est toujours en hausse.

Les difficultés des élèves/patients, souvent importantes, ne sont généralement pas encore fixées en surhandicap, psychique et/ou cognitif, qui viendrait s'ajouter à celui occasionné à la surdit . Les actions de soin, à cet  gard, sont donc aussi des actions de pr vention.

Les apprentis des UFA s'adressent autant que de besoin au SMP et/ou au GRAL. Afin de ne pas compromettre les r sultats obtenus compte-tenu de l'absence de ressources ext rieures, quelques suivis engag s avant la cessation de la scolarit    l'INJS se poursuivent  galement au-del .

DIFF RENTES MODALIT S DE PRISES EN CHARGE

Les suivis en psychomotricit  peuvent  tre individuels et/ou en groupes (groupe bi-disciplinaire psychologue/psychomotricienne, groupe maternel d' veil psychomoteur).

GRAL

Il est fait en sorte qu'il soit impliqu  le plus t t possible dans la prise en charge des  l ves, et ce, le cas  ch ant, d s la proc dure d'admission. Le dialogue avec les enseignants est particuli rement important   cet  gard.

ORTHOSIGNE

Dispens  depuis plusieurs ann es   quelques  l ves, apr s bilan, un suivi r gulier leur permettant d'am liorer leur usage des structures s mantiques et syntaxiques de la LSF.

¹. Universit  de Paris-Cit .  cole doctorale « Recherches en psychanalyse » (ED450).

². Classification statistique internationale des maladies et des probl mes de sant  connexes, une liste de classification m dicale de l'Organisation Mondiale de la Sant .

ADMISSIONS

La procédure d'admission reste la meilleure opportunité pour inventorier et analyser les difficultés associées et les éventuelles prises en charge entamées. Elle permet, quand c'est nécessaire, de formuler une proposition argumentée de soutien médico-psychologique occasionnel, de suivi plus rapproché, voire de projet thérapeutique associé à la scolarité.

Les décompensations en cours de scolarité de situations à risque passées inaperçues (ou sous-estimées) sont ainsi devenues exceptionnelles.

PROJETS THÉRAPEUTIQUES

Les projets thérapeutiques sollicitent fortement le SMP, le service de médecine générale-infirmier et tous les services partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Institut, au travers en particulier des réunions pluridisciplinaires de suivi, organisées à l'initiative du pilote PIA, et qui améliorent la communication entre les partenaires, désamorcent les situations de crise et permettent d'ajuster les prises en charge au plus près de l'évolution de la situation clinique de l'élève.

Le nombre de situations relevant d'un projet thérapeutique doit être contenu, au risque existant de dépasser les capacités d'organisation et d'adaptation de l'Institut.

ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE

L'ensemble SMP/GRAL contribue activement à cet aspect du projet d'établissement, essentiel à ses missions nationales. Il contribue, en particulier, à certaines des actions de la plateforme INFOSENS.

Le TELSF2 continue de s'insérer dans le paysage de l'évaluation, de l'investigation et de la recherche en langue des signes :

- 2 sessions de formation à la pratique du TELSF2 ont été organisées dans le cadre du partenariat INJS-INSEI,
- Des réunions de concertation avec plusieurs orthophonistes, le pôle pédagogique et le pôle LSF de l'INJS-Paris ont été organisés, sur l'évolution du TELSF2 et son déploiement au sein de l'Institut.

Le GRAL poursuit par ailleurs l'étude de l'acquisition de l'écrit dans un contexte de surdité : veille documentaire, interviews de quatre professionnels sourds, analyse de contenu en cours.

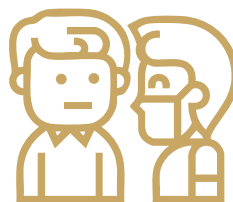
Le SMP, de son côté a :

- accueilli une stagiaire en stage long de psychomotricité ;
- poursuivi sa réflexion théorique à partir de « Lectures partagées ».
- conçu et rédigé deux dossiers de recherche dans le cadre de deux appels à projet de la FIRAH et de la Fondation Handicap Malakoff Humanis.

Une psychomotricienne supervise le groupe d'analyse de pratiques en psychomotricité du CNRHR Robert Laplane.

Outre leurs interventions dans le champ de la recherche universitaire, les membres du SMP/GRAL ont effectué plusieurs interventions publiques et publié plusieurs articles scientifiques en relation avec leur travail clinique au sein du service.

L'activité « orthosigne », que quelques rares professionnels exercent également en France, gagnerait à être mieux connue et à se structurer.



Perspectives pour 2025-2026

Loin d'une logique de compensation, l'Institut mise aujourd'hui comme hier sur la capacité de nos élèves à évoluer en apprenant, et à apprendre en évoluant. La poursuite de cette expérience impose selon nous :

- de soutenir sans relâche les échanges pluridisciplinaires, qui sont une des grandes forces, voire une spécialité, de l'Institut ;

- de mieux affirmer nos compétences, c'est-à-dire nos réponses scientifiquement fondées aux questions légitimes des familles, des tutelles et de la société et notre contribution à l'émergence et à la diffusion de nouvelles connaissances et pratiques.

Le SMP/GRAL poursuivra ses engagements en ce sens.

FAITS MARQUANTS

MOUVEMENTS AU SEIN DU SERVICE

Le départ de trois psychologues expérimentés n'a pas permis de maintenir une prise en charge optimale malgré les relais assurés par l'équipe. Le recrutement de nouveaux professionnels est en effet très délicat du fait des exigences et spécificités multiples des postes.

FILIÈRE INTRA-MUROS ET INCLUSION

Le maintien d'un important effectif intra-muros, en particulier au niveau du collège, est une des particularités de l'INJS de Paris. Il nous appartient de mieux faire valoir l'intérêt et les bénéfices multiples, y compris cognitifs dans un contexte où les conditions de scolarisation élémentaire des enfants sourds en Île-de-France ne sont pas optimales pour accéder à l'entrée au collège.

TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE ET PROJETS THÉRAPEUTIQUES

Même si des progrès sont enregistrés, les réunions de régulation ne sont pas encore généralisées à tous les secteurs de scolarisation de l'Institut, et se tiennent encore trop souvent avec une partie seulement des intervenants. Parallèlement, nous contribuons, en lien avec les autres services, à renforcer le rôle des pilotes PIA.

PSYCHOMOTRICITÉ - ERGOTHÉRAPIE

Le temps de psychomotricité dont nous disposons ne suffit pas à satisfaire les besoins de tous les élèves mais parallèlement, l'arrivée d'un ergothérapeute et l'articulation de ces deux métiers est un nouvel enjeu.

L'articulation du métier de psychomotricien avec celui d'ergothérapeute a progressé, notamment avec la mise en place d'actions cliniques conjointes effectives à la rentrée 2025/2026.

GROUPE PARENTS

Ce groupe, initialement créé à l'intention des parents d'élèves de la maternelle, a progressivement élargi son audience aux parents des élèves de Buffon. Il s'étoffe et les séances sont de plus en plus fréquentées.



Organigramme au 31/12/2025



Emmanuelle CHANZY,
Chargée de mission



Isabelle GROS,
Chargée de mission



Fanny MICHEL,
Chargée d'accueil

Stagiaires :

Mathilde BAUFFE-FREHAUT,
Stagiaire directrice à l'EHESP

INFORMATION ET SENSIBILISATION AUX SURDITÉS

INFOSENS accompagne les employeurs publics et privés afin d'améliorer l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes sourdes et malentendantes, à travers des actions d'information et de sensibilisation.

Des opérations sont également menées auprès des relais handicap des universités et de la Fonction publique, lieux indispensables d'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes.

Cela permet d'encourager l'inclusion des salariés sourds ou malentendants dans la Fonction publique et le secteur privé.

Chaque sensibilisation est adaptée aux besoins et aux demandes spécifiques.

Elles portent notamment sur :

- L'aspect médical : anatomie de l'oreille, ses dysfonctionnements,
- Les causes de surdit ,
- Les modes de communication,
- Les pr jug s et les st r otypes,
- La perte d'audition, la r habilitation proth tique et la pr vention,
- Les aides techniques, humaines et leur financement.
- L'acc s aux soins,   la culture, au num rique,   l'emploi.

En 2025, INFOSENS a r alis  34 actions de sensibilisation, touchant plus de 1 100 personnes, et a  t  pr sent sur plus de 20 salons et  v nements ext rieurs.

ACCUEIL ET ORIENTATION DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Certaines personnes sourdes ou malentendantes rencontrent des difficult s face   diverses situations de leur vie quotidienne. Cela peut  tre li    plusieurs raisons : moyens de communication inadapt s, m connaissance des droits ou des d marches, ou bien encore l'isolement.

Elles peuvent  galement  tre en difficult  face aux outils num riques. INFOSENS  uvre pour  viter la fracture num rique et l'isolement de cette population en assurant une permanence d'accueil physique gratuite   destination des adultes sourds. Elle offre une  coute et des conseils personnalis s pour chaque usager, et traite tout type de demande.

En 2025, l'accueil a reconduit son partenariat avec la Clinique juridique de l'Universit  Paris 8. Cette coop ration permet de proposer aux usagers des permanences juridiques au cours desquelles des  tudiants en droit offrent leurs conseils pour r pondre aux questionnements des usagers. Neuf permanences se sont tenues entre septembre et mai.

En 2025, le service a assur  245 rendez-vous.

CARTOGRAPHIE DES LIEUX ACCESSIBLES

INFOSENS répertorie plus de 600 services et lieux accessibles aux personnes sourdes. Grâce au soutien de la Région Ile de France dans le cadre du Budget participatif handicap, cette carte est désormais consultable sur les téléphones portables. Elle s'adresse à la fois aux usagers sourds et malentendants et aux professionnels. Elle permet d'accéder aux coordonnées de professionnels de différents métiers et de structures diverses (associations, établissements médico-sociaux, établissements culturels, administrations, etc.).

EXPERTISE – FOCUS COLLOQUE INFOSENS 2025

INFOSENS a organisé son colloque annuel sur le thème « Culture et surdité ».

Après l'introduction du colloque par Paul Flad, Directeur de l'INJS, Marine Roy, Haute Fonctionnaire Handicap Inclusion du Ministère de la Culture, Magaly David, chargée de mission Culture/santé du Ministère de la Culture, et Aurélie Lesous de la DRAC d'Ile de France, nous ont présenté les politiques publiques en faveur de l'accès à la culture des personnes handicapées, lors d'une première table ronde. Puis, au cours d'une deuxième table ronde, nous avons eu un tour d'horizon de dispositifs d'accessibilité : les Lunettes Panthéa avec Amandine Marco, l'association Accès Culture avec Linda Sami et Lucas Touchard. La Philharmonie de Paris nous a présenté son offre culturelle par la voix de Marine Renoir. Enfin, Emilie Bougouin et Anne-Cécile Hue nous ont présenté le réseau Imago.

L'après-midi était tournée vers la création d'œuvres par les artistes sourds, la promotion des artistes sourds par la voix de Pascal Parsat d'Audiens et la culture sourde au travers d'une conférence d'Agnieszka Daloz et Anne Picaud de l'INJS de Paris. Nous avons eu le témoignage de personnes sourdes qui nous ont partagé leurs goûts, difficultés et souhaits dans leurs pratiques culturelles.

Nous avons aussi diffusé des vidéos de témoignages : Martin Dutrait, médiateur culturel sourd, Arnaud Guillemot, fondateur du collectif « silence, on grimpe » et Marc Brulard, réalisateur de Summit Media.

Le colloque fut émaillé d'intermèdes artistiques : des vidéos montrant de beaux exemples de la culture sourde : Laety en chansigne, Julia Pelhate en visual vernacular et la Compagnie Rouge Vivier avec un conte en LSF.

La question de l'accès à l'information a été soulevée tout au long de la journée. Laetitia Morvan a pu présenter la plateforme Agenda LSF qui permet de donner de la visibilité à tous les événements accessibles.

Cette journée a permis de mettre en lumière deux problématiques complémentaires :

- **la mise en accessibilité de l'offre culturelle**
- **et la diffusion de la culture sourde et des artistes sourds.**



LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL



LE CDI a pu ouvrir à nouveau après une période de fermeture suite au départ de la responsable. Les collections ont été réorganisées, des sorties et des expositions sont mises en place en partenariat avec les enseignants. Les horaires d'ouverture ont été élargis afin que ce lieu reste accessible et soit un lieu de ressource vivant pour les élèves.

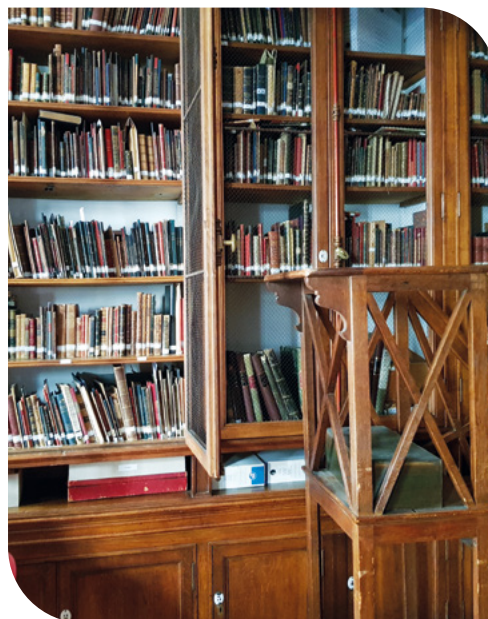


Les élèves de l'atelier menuiserie ont fabriqué un Arbre à Livres et un espace dédié à la lecture des mangas a été installé.

LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE

accueil de plus en plus de chercheurs et d'étudiants extérieurs, attirés notamment par le grand nombre d'œuvres en exemplaire unique qui s'y trouvent, y compris les revues anciennes de la « presse silencieuse » de la fin du 19^e siècle et début du 20^e.

Un énorme travail de dépouillement a été entamé par notre archiviste, accompagnée par des stagiaires et bénévoles : indexation précise des articles de journaux afin d'optimiser les recherches pour les lecteurs, chercheurs, historiens, notamment sur le catalogue en ligne. Par ailleurs, la bibliothèque projette de faire numériser ses ouvrages, en partenariat avec la BNF (Bibliothèque Nationale de France), des trésors de l'histoire de l'école, comme par exemple le manuscrit original de la Nomenclature de l'Abbé Sicard pour ses élèves sourds.





LES VISITES GUIDÉES

sont de plus en plus appréciées et sollicitées, et cette année ce sont plus de 600 visiteurs qui ont pu découvrir l'Institut et sa riche histoire, guidés en langue des signes, en anglais ou en français oral.

De très nombreux visiteurs sourds viennent de l'étranger, des Etats Unis notamment, nous rappelant que c'est Laurent Clerc en 1816, alors jeune professeur à l'Institut, qui est allé fonder la première école de sourds du continent américain.

LE LIVRE SUR L'HISTOIRE DE L'INSTITUTION

dont les travaux ont débuté en 2022, sous la direction d'Alexis Karacostas, est dans sa phase de finalisation et sera présenté au public lors de la prochaine édition de Sourdland, en octobre 2025.

L'INNOVATION ET LA RECHERCHE



UN ÉTABLISSEMENT INSÉRÉ DANS DES RÉSEAUX DIVERSIFIÉS

L'INJS joue un rôle actif dans le développement de l'innovation et de la recherche appliquée au champ du handicap auditif. Engagé dans une dynamique collaborative, l'établissement travaille en lien avec les autres INJ, avec des structures sanitaires, sociales et médico-sociales, mais aussi avec des entreprises innovantes et engagées. Cette approche partenariale permet de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et d'enrichir les connaissances au service de l'accompagnement des jeunes sourds.

Pour renforcer cette démarche, l'INJS s'appuie sur des collaborations avec les universités et leurs laboratoires de recherche, contribuant ainsi à des études et projets dont les applications concrètes viendront, à court, moyen et long terme, enrichir les pratiques de terrain. Cette implication dans des réseaux diversifiés constitue un levier essentiel pour faire évoluer les méthodes pédagogiques, les outils d'accessibilité et les approches thérapeutiques en faveur des jeunes accueillis et accompagnés et plus largement les jeunes en situation de handicap sensoriel.

Les pôles « Ressources »

LE PÔLE LSF

Le Pôle Ressource LSF pilote et coordonne des projets, anime des réflexions ou apporte son expertise dans le cadre de recherches en partenariat qui concernent la LSF. L'objectif de ce pôle consiste à développer et à doter les professionnels et les équipes pluridisciplinaires d'outils et de méthodes leur permettant d'améliorer la qualité de leurs pratiques d'accompagnement auprès des jeunes sourds.

LE PÔLE FRANÇAIS ÉCRIT

Ce pôle a pour objectif de développer l'appétence pour le français écrit chez les élèves et d'en parfaire la maîtrise. À cet effet, il met en place des projets d'écriture pluridisciplinaires et dote les professionnels d'outils et de méthodes les aidant à construire la langue française écrite chez les jeunes sourds.

LE PÔLE FRANÇAIS ORAL - LFPC

Formé de différents professionnels, ce groupe de travail a pour finalité de répondre aux projets personnalisés des jeunes en langue française orale ou en LFPC. Il développe des outils en lien avec la communication orale aussi bien sur le versant émission que réception et mène une réflexion sur la pratique linguistique institutionnelle.

Ces 3 pôles contribuent à la mise en œuvre du Projet Linguistique Institutionnel (PLI). Ce dernier pose une philosophie commune qui s'étend à l'échelle institutionnelle en harmonisant avec cohérence les actions : pédagogiques, orthophoniques, éducatives ou médico-psychologiques, qui visent l'appropriation des langues « en présence ». L'accompagnement de l'élève sourd dans la maîtrise de son mode de communication et dans le développement de ses compétences linguistiques lui permettra de se construire en tant qu'être de langage et de garantir son insertion socio-professionnelle au sortir de l'INJS. Son projet linguistique personnalisé (PLP) sera décliné en accord et en cohérence avec les fondements du PLI.

Projets de recherche finalisés

TELSF 2 (TEST D'ÉVALUATION EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE) OCTOBRE 2016

Le TELS F 2 (Test d'Évaluation de la Langue des Signes Française) est le premier test publié en France à destination des professionnels dans le champ de la surdité. Il vise à évaluer les compétences des enfants et adolescents sourds ayant acquis la Langue des Signes dans des contextes variés. Il prend en compte la diversité des parcours linguistiques et scolaires des jeunes sourds. Le TELS F2 est issu d'un travail mené par le GRAL en partenariat avec le Service Médico-Psychologique et le pôle LSF de l'INJS, ainsi qu'avec l'Université Paris 8.

Le TELS F2 a été publié en novembre 2021 à l'INSEI/INSHEA.

Une formation théorique et pratique permettant la compréhension, l'appropriation et l'utilisation du TELS F 2, dispensée par l'équipe conceptrice du test, est proposée par l'INSEI.

Les premières formations au TELS F 2, en présentiel à l'INJS et en distanciel, ont démarré au premier semestre 2022. En 2023, une formation de perfectionnement au TELS F 2 a complété la formation initiale, permettant un approfondissement de la maîtrise des outils du TELS F 2, un partage de pratiques et un retour d'expérience sur les premières évaluations des stagiaires.

En 2024/2025, une session d'initiation en distanciel et une session de perfectionnement ont été proposées.

Pour plus d'information :

<https://www.insei.fr/ressources/telsf-2>



PROJET DE RECHERCHE DOCTORANT PRENOVEC

Le projet de recherche doctorant de Raphaël PRENOVEC débuté au dernier trimestre 2020 et intitulé « La littératie chez les sourds : états des lieux sociolinguistique et linguistique, perspectives didactiques » a été finalisé et publié en septembre 2025

Pour plus d'information :

<https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2025/2025PA100001/2025PA100001.pdf>



PROJET LEARN INJS – APPRENTIS D'AUTEUIL - MIMBUS

Apprentis d'Auteuil, partenaire de l'UFA de l'INJS, s'est associé à la société Mimbus et à l'INJS de Paris pour répondre à l'appel à projet DEFFINUM (Dispositifs France formation innovante Numérique), visant à accélérer la transformation numérique du secteur de la formation professionnelle.

Le projet démarré en novembre 2022 n'a pas pu être mené à son terme, par manque de temps et de moyens disponibles.

Projets de recherche en cours

PROJET NUMÉRO UN, SOUNDX – MUSIQUE ET SURDITÉ

Damien Quintard, musicien, ingénieur du son, directeur société Rn'D.



Damien Quintard, directeur et fondateur de la société Sound X, filiale Rn'D de The Mono Company, s'est engagé sur le développement d'un dispositif vibratoire permettant aux personnes sourdes de percevoir et distinguer toutes les fréquences émises par une production musicale. Ce dispositif constituerait par ailleurs un outil adapté pour les séances de Parole Langue Langage (PLL) mises en place à l'Institut.

Ce matériel vibratoire permet au-delà de la réception auditive en séance de parole, d'analyser et de comprendre en réception les éléments pertinents qui composent la langue parlée comme la prosodie, le rythme et l'intensité.

Des tests et des expérimentations avec le dispositif vibratoire sont conduits depuis septembre 2021 auprès des élèves sourds, avec le soutien et l'expertise de deux professeurs CAPEJS de l'Institut, en cours de musique et PLL (Parole Langue Langage).

Lors de l'année scolaire 2024-2025 les élèves de 6^e de l'INJS scolarisés à Rodin ont créé un spectacle musical, autour de la musique de Brahms, dans le cadre du partenariat avec la salle de concert du Triton.

Lors de leurs représentations au Triton et au collège Rodin, l'équipe de SoundX a mis à disposition des packs afin de permettre aux élèves sourds de ressentir la musique lors de ces prestations.



PROJET SIGN TO KIDS

INJS de Paris – INJS de Bordeaux – IRISA – MoDyCo

Le projet SignToKids souhaite faciliter l'apprentissage coordonné de la LSF et du français écrit pour améliorer l'inclusion des enfants sourds dans le monde de l'éducation.

Les différents partenaires ont pu se réunir pour travailler sur la conception et le développement d'outils numériques et pédagogiques à destination des jeunes sourds.

Les professeurs du pôle LSF et du Pôle Français Ecrit sont associés pour l'apport de ressources et pratiques pédagogiques et l'évaluation des outils numériques développés : plusieurs réunions collectives ont eu lieu lors de l'année 2024-2025 (notamment à l'INJS de Paris, l'Université de Nanterre ou encore à l'Université de Vannes). Le travail réalisé par Pôle LSF concernait la pluralité en langue des signes et celui de Pôle Français écrit était de créer des exercices (notamment sur des anaphores).

La finalisation de ce projet est prévu pour 2026.

RECHERCHES ET PARTENARIATS

Comité scientifique

Créé en 2017, le Comité scientifique de l'INJS de Paris est composé de 8 membres et se réunit généralement 2 à 3 fois par an.

Ses missions sont de :

- Développer une activité de recherche appliquée pluriannuelle à l'INJS pouvant faire l'objet de publication et de diffusion.
- Impulser une dynamique et une implication des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques.
- Participer à l'amélioration des bonnes pratiques dans l'accompagnement du jeune sourd dans sa globalité.
- Contribuer à ouvrir l'INJS sur des partenariats extérieurs et favoriser des projets inter institutionnels.
- Contribuer à la recherche de financements : mécénat, appels à projets et programme de recherche clinique (PHRC).

Depuis 2017, le comité scientifique de l'INJS a mené plusieurs projets contribuant à l'évolution des pratiques dans le domaine de la surdité.

Actuellement en pause, il fait l'objet d'une volonté de redynamisation par la direction dans le cadre du projet d'établissement.

Ses missions seront ainsi élargies et alignées sur les axes stratégiques nationaux et les politiques publiques, couvrant la recherche pédagogique, l'éthique, l'innovation technologique, les avancées médicales, l'apprentissage et le langage, la valorisation de l'expertise ainsi que la culture et le patrimoine.

L'objectif à terme est d'en faire un pôle majeur d'innovation et de transmission des connaissances.



Perspectives pour 2025-2026

L'année 2025-2026 marque une étape charnière pour le Comité Scientifique de l'INJS de Paris, relancé en novembre 2025 avec une composition renouvelée et des ambitions clarifiées.

Trois axes de travail structurent désormais ses réflexions :

- la **modélisation de l'accompagnement de la personne**, qui vise à formaliser et rendre diffusables les pratiques développées par les professionnels de l'Institut,
- la **modélisation de l'inclusion scolaire et professionnelle**,
- et enfin la **modélisation du fonctionnement entre partenaires spécialisés**, qui interroge la manière dont les acteurs institutionnels peuvent coopérer plus efficacement au service de l'inclusion.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de clarification et objectivation de l'existant en interne, dans l'objectif de formaliser une plateforme nationale de ressources mutualisées, et d'engager sa reconnaissance auprès des partenaires institutionnels.

Le Réseau Francilien Surdit 



Le Réseau francilien surdit regroupe une vingtaine d'établissements et services franciliens représentant 2 000 enfants et jeunes sourds sur le territoire.

Ce réseau vise à sensibiliser les pouvoirs publics à la surdité, à améliorer les parcours et à construire des réponses partenariales au plus près des besoins des personnes sourdes.

Son ambition s'est concrétisée par la signature d'une Charte le 18 décembre 2019.

PRÉAMBULE

L'amélioration des parcours et de la qualité de vie des enfants et jeunes déficients auditifs suscite le renforcement de la coordination des acteurs dans différents champs d'intervention et services.

Les différents espaces et occasions de rencontres entre les établissements et services signataires /adhérents au réseau favorisent une meilleure connaissance de leur champ d'actions respectifs.

Cela permet de mieux repérer les contributions de chacun dans les parcours des enfants et des jeunes, les articulations perfectibles, les risques de rupture d'accompagnement et les absences ou carences de réponse sur certains territoires. Les établissements et services signataires/adhérents souhaitent favoriser la mise en perspective d'actions plus concertées et coordonnées pour dépasser les modes de représentation et d'intervention habituels. Les partages d'expériences et d'actions innovantes autorisent la construction de nouvelles réponses plus ajustées aux besoins des personnes.

ART 1 - IDENTITÉ DU RÉSEAU

Le réseau francilien surdité est un regroupement d'établissements et services publics et privés spécialisés en déficience auditive de la région Ile de France.

Il est composé de 24 adhérents représentant plus de 1 400 enfants et jeunes accompagnés et plus de 500 professionnels mobilisés sur le territoire francilien.

ART 2 - OBJECTIFS DU RÉSEAU

Les adhérents souhaitent établir des collaborations visant principalement à :

- Améliorer la fluidité des échanges entre les établissements et services au bénéfice des enfants et jeunes déficients auditifs
- Rendre visible et accessible l'offre de parcours sur le territoire, pour les jeunes et leurs familles ainsi que pour les partenaires professionnels et institutionnels
- Soutenir des projets communs pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics accompagnés
- Identifier et favoriser les modes d'interventions novateurs
- Développer et diffuser les informations et connaissances en déficience sensorielle
- Promouvoir la cause des personnes vivant avec une déficience sensorielle auprès des partenaires institutionnels

ART 3 - ORGANISATION DU RÉSEAU

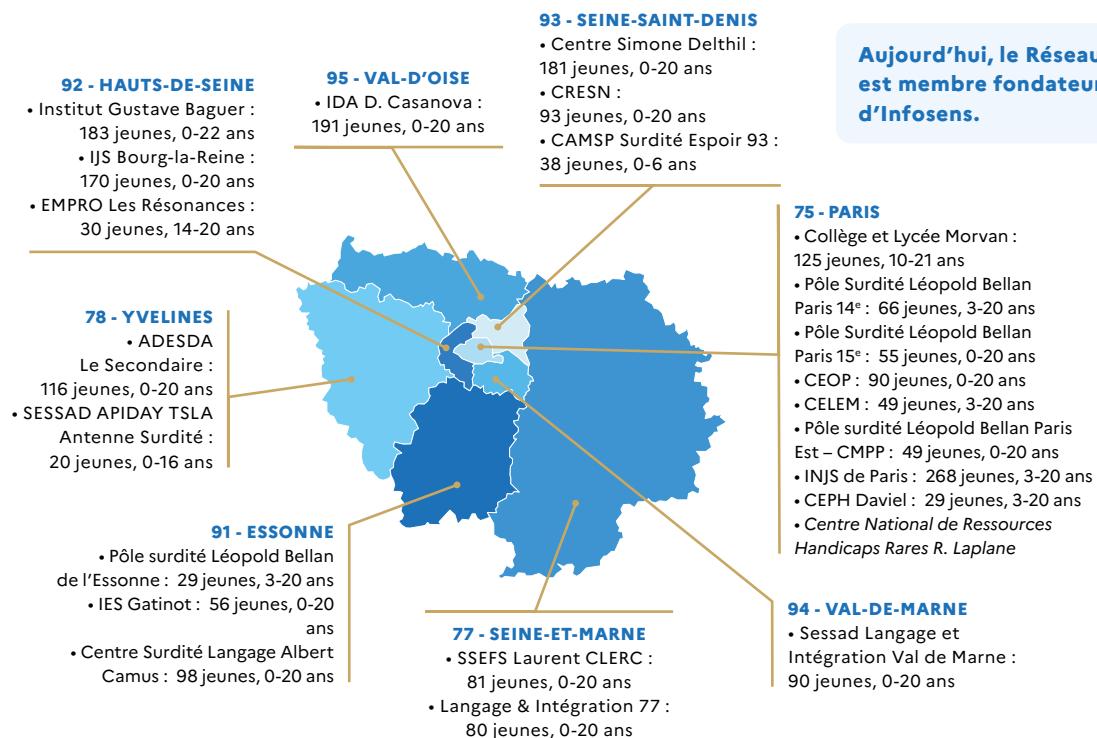
L'animation du réseau est assurée par chacun de ses membres qui contribue de manière volontaire au développement des échanges.

Les directeurs d'établissements et services membres du réseau sont partenaires et à ce titre, impliqués dans les réflexions, projets et actions engagés par le réseau.

ART 4 - PRINCIPES DE COLLABORATION AU SEIN DU RÉSEAU

Les établissements et services appartenant au réseau s'engagent dans une relation partenariale de confiance, visant, par des actions collaboratives, à répondre aux objectifs définis collectivement dans l'article 2.

Si l'appartenance au réseau garantit l'autonomie de chacun des membres, elle implique toutefois la participation aux réunions organisées et l'engagement à coopérer activement.



ACTUALITE

STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE DU RÉSEAU

En début d'année 2025, les membres du RFS se sont réunis et ont souhaité mieux structurer ce réseau. Il est apparu nécessaire de proposer une dynamique nouvelle autour de ce qui constitue le seul regroupement d'établissements dans le champ de la surdité en Ile-de-France.

Par cette organisation, les membres souhaitent installer une meilleure coopération au sein du RFS afin de mieux répondre aux besoins croissants des jeunes, de leurs familles et des professionnels mais aussi pour répondre de manière unie et cohérente aux enjeux des politiques publiques d'inclusion pour lesquelles le médico-social a un rôle essentiel à jouer aux côtés de l'éducation nationale.

Cette démarche permettrait au réseau une meilleure visibilité auprès des partenaires, de devenir un interlocuteur privilégié pour l'ARS, et de poursuivre les démarches de projets communs.

Caroline BLOY-DENEL, directrice du Pôle surdité Léopold Bellan Paris Est – CMPP (Paris 11e) et Paul FLAD, directeur de l'INJS de Paris ont été nommés coordinateurs du réseau. Cette coordination est souhaitée tournée afin que chacun puisse se mobiliser sur l'évolution du RFS.

POURSUITE DES SENSIBILISATION SURDITÉS

Le Réseau Francilien Surdité (RFS) poursuit sa démarche d'information et de sensibilisation de ses professionnels sur la surdité engagé à la rentrée 2023. Cette sensibilisation avait pour objectif d'apporter des connaissances aux nouveaux professionnels du RFS afin de faciliter leur prise de poste.

S'appuyant sur les compétences et l'expertise de ressources internes du RFS, 3 journées de sensibilisation sont organisées sur thématiques suivantes :

- **Connaissance de la surdité,**
- **Développement du langage et modes de communication : le projet linguistique,**
- **Surdité et troubles associés : les troubles vestibulaires**
- **Surdité et troubles associés : Comment adapter l'accompagnement ? De l'évaluation à la mise en place d'une démarche de communication et d'apprentissages adaptés.**
- **La posture du professionnel en ESMS Surdité : Quelles spécificités pour quelle pluridisciplinarité ?**
- **Comment faciliter l'autodétermination du jeune sourd ?**

En 2024-2025, ces sensibilisations ont été renouvelées et ouvertes aux partenaires des établissements du RFS.



DES FONCTIONS RESSOURCES AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les services du secrétariat général contribuent à assurer le bon fonctionnement de l'institut et à appuyer les nombreux projets institutionnels.

Le cœur de métier des services du secrétariat général est de contribuer au quotidien à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes et des professionnels de l'Institut :

- **Le service des ressources humaines** (5 agents) est chargé de la gestion administrative des personnels, de la paye, de la formation, de l'appui au dialogue social, de la gestion des autres dépenses et recettes de personnel, et du pilotage de la masse salariale.
- **Le service financier** (6 agents) assure le pilotage global du budget, la gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement, la gestion des recettes, les opérations d'inventaire comptable et les procédures de commande publique. Il gère notamment les dépenses de transports des élèves (taxis,

accompagnement, remboursements aux familles) et accompagne les organisateurs de voyages scolaires et éducatifs sur leurs aspects financiers. Il collabore avec l'agence comptable (3 agents) qui contrôle et met en œuvre les dépenses et les recettes, et s'assure de la qualité comptable.

- **Les services généraux et technique** (7 agents) contribuent à la qualité de l'accueil sur le site et à l'entretien de l'ensemble des espaces, à la préparation des salles, à la logistique et au stockage des fournitures, à la sécurité et à la maintenance des bâtiments et des équipements, aux travaux de réparation et d'investissement.
- **Le service informatique** (un agent) assure la maintenance et la sécurité des systèmes informatiques et de télécommunications, ainsi que la gestion et l'évolution du parc informatique.

- **Le service multimédia** (3 agents) appuie techniquement les projets photos/vidéos et leur archivage. Il gère les matériels audiovisuels, leur mise en place et assure la régie de la salle de l'Abbé de l'Épée. Il administre les sites internet et intranet.
- **Le service accessibilité** (10 agents dont un coordinateur et 9 interprètes) permet aux professionnels, aux élèves et à leurs familles de communiquer en français et en langue des signes française. Le coordinateur gère le planning des interprètes et accompagne également les professionnels en situation de handicap dans le cadre de l'aménagement de leur poste de travail.
- **La conseillère de prévention** met en œuvre les règles d'hygiène et sécurité. Elle contribue à la qualité de vie au travail et au dialogue social dans le cadre du Comité Social d'Administration en Formation Spécialisée en Santé et Sécurité et Conditions de Travail (CSA en F3SCT).
- **Le secrétariat du secrétaire général** assure, en plus de ses fonctions de secrétariat, le suivi des locations et le lien avec le prestataire de restauration collective.

FAITS MARQUANTS

En 2024-2025, plusieurs projets et chantiers ont fortement mobilisé les services de l'INJS de Paris. Ils ont poursuivi un triple objectif : améliorer l'organisation interne, renforcer la qualité du service rendu et consolider l'accessibilité du site.

Le déploiement d'un nouveau Système d'Information sur les Ressources Humaines (SIRH)

Le service des ressources humaines a été fortement mobilisé au second semestre 2025 pour préparer le déploiement du nouveau SIRH Astre, mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2026.

Cet outil garantit les mises à jour réglementaires en matière de paie et permet une amélioration significative des indicateurs RH.

Ce déploiement constitue une opportunité stratégique pour l'établissement, avec l'accès progressif à de nouveaux services : portail agent, coffre-fort numérique, et appui à la production du Rapport social unique (RSU).

L'évolution des outils de gestion financière

Les équipes du service financier ont été formées à la nouvelle solution de gestion financière PEP (Progiciel Établissements Publics), déployée à compter du 1^{er} janvier 2026.

Cette migration vise à optimiser l'ensemble de la chaîne de gestion financière et à renforcer le suivi des dépenses et des recettes.

L'outil permet notamment une exécution plus fluide des notifications, des commandes et des marchés publics, ainsi qu'une exploitation

facilitée des données via des états de reporting utiles au pilotage et à l'élaboration budgétaire.

Un nouveau marché transports au service de l'autonomie des élèves

L'INJS accompagne le développement de l'autonomie des élèves en assurant leur transport routier ou avec un compagnon de voyage, entre leur domicile et leur lieu de scolarisation.

Un nouveau marché « taxis et compagnons de voyage » a été publié en juin 2025 afin d'assurer cette prestation dès la rentrée scolaire 2025-2026.

L'appui à l'organisation des voyages scolaires

En 2025, le service financier poursuit son engagement dans l'organisation des voyages validés par la commission de novembre 2024, en prenant en charge l'ensemble des opérations : de la réservation au paiement des transports et des hébergements, en lien avec les accompagnateurs et les prestataires, ainsi que la mise en place de régies temporaires permettant de disposer de liquidités sur place.

La prévention des risques professionnels

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a été finalisé au cours de l'année scolaire par la conseillère de prévention. Il fait l'objet de mises à jour régulières afin de réévaluer certains postes et missions.

Les actions de communication en matière de prévention se poursuivent, en lien avec les évolutions réglementaires et l'organisation interne.



Le renforcement de l'accessibilité et la mise en conformité PMR

Un audit d'accessibilité a été réalisé en 2025 afin d'évaluer la conformité réglementaire du site et d'établir un état des lieux précis.

Des travaux ont d'ores et déjà été engagés et un plan d'action est programmé sur les trois prochaines années afin de poursuivre l'amélioration de l'accessibilité.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux

Avec l'appui d'entreprises extérieures et en lien étroit avec les services utilisateurs, les agents chargés de l'entretien et de la gestion du site ont poursuivi les opérations nécessaires à la sécurisation du site et à la sécurité des occupants.

Les évolutions des systèmes de sécurité et de sûreté

Le site de l'Institut, d'une superficie de deux hectares, nécessite une vigilance particulière en matière de sécurité. Plusieurs améliorations ont été réalisées en 2025 :

- Finalisation de la mise en conformité du système de sécurité incendie et levée des réserves de la commission de sécurité 2024 ;
- Sécurisation des accès aux ateliers professionnels par un système de badges ;
- Remplacement de moteurs de ventilation (VMC) ;
- Travaux de climatisation des serveurs informatiques.

Les travaux de rénovation et de mise aux normes

De nombreux travaux ont été conduits au sein de la structure, notamment :

- Mise aux normes et réfection des sols et murs des espaces de production de la cuisine collective ;
- Renouvellement des installations du self et des cuisines (cellules froides) ;
- Réfection de la dalle anti-radon en sous-sol ;
- Reprise de l'étanchéité de la terrasse ;
- Installation d'un stationnement vélos abrité.

L'accompagnement du prestataire de restauration collective

Le suivi de proximité assuré auprès du chef cuisinier et des équipes du prestataire de restauration collective a permis de maintenir un niveau d'exigence qualitative et de valoriser la satisfaction croissante des jeunes et des professionnels fréquentant le self.

Ce suivi est réalisé par le secrétariat du secrétaire général, en lien direct avec le chef cuisinier, ainsi que par le responsable du service technique pour la maintenance des équipements.

Un nouveau marché de restauration collective sera mis en place à la rentrée 2026-2027.

FOCUS

UNE COMMUNICATION OPTIMALE ET AU SERVICE DE TOUTE UNE COMMUNAUTÉ INSTITUTIONNELLE



UNE ÉQUIPE DE

9 + 1

interprètes

coordinateur

Cette année scolaire,

3 146 heures

d'interprétariat LSF

auront été nécessaires

pour garantir l'accessibilité.

(dont 680 heures assurés par des prestataires extérieurs)



Accessibilité LSF

L'accessibilité, notamment dans la communication, reste une priorité de l'établissement qui peut s'appuyer sur son pôle accessibilité.

L'équipe est sollicitée a de nombreuses reprises pour les besoins et événements organisés au sein de l'INJS et dans les établissements partenaires (Journées institutionnelles, Portes ouvertes, salon Sens de l'emploi, rencontres parents/professionnels, conseils, commissions, formations...).

L'établissement veille aussi à assurer **l'accessibilité à travers la mise à disposition d'outils de communication auprès de ses professionnels.**

Ainsi une plateforme de relais téléphonique en LSF dédiée aux personnes sourdes et malentendantes est accessible et permet une communication à distance entre les personnes entendantes et sourdes. **En 2025, 53 heures auront été utilisées pour l'accès à la plateforme.**

Accessibilité LfPC et techniques

Les besoins en accessibilité LfPC sont également organisés par le pôle Accessibilité.

Enfin, le pôle accessibilité est amené à travailler avec le service multimédia dans le cadre de besoins d'accessibilité techniques comme la vélotypie et les sous-titrages de vidéos.

Accessibilité en langue étrangère

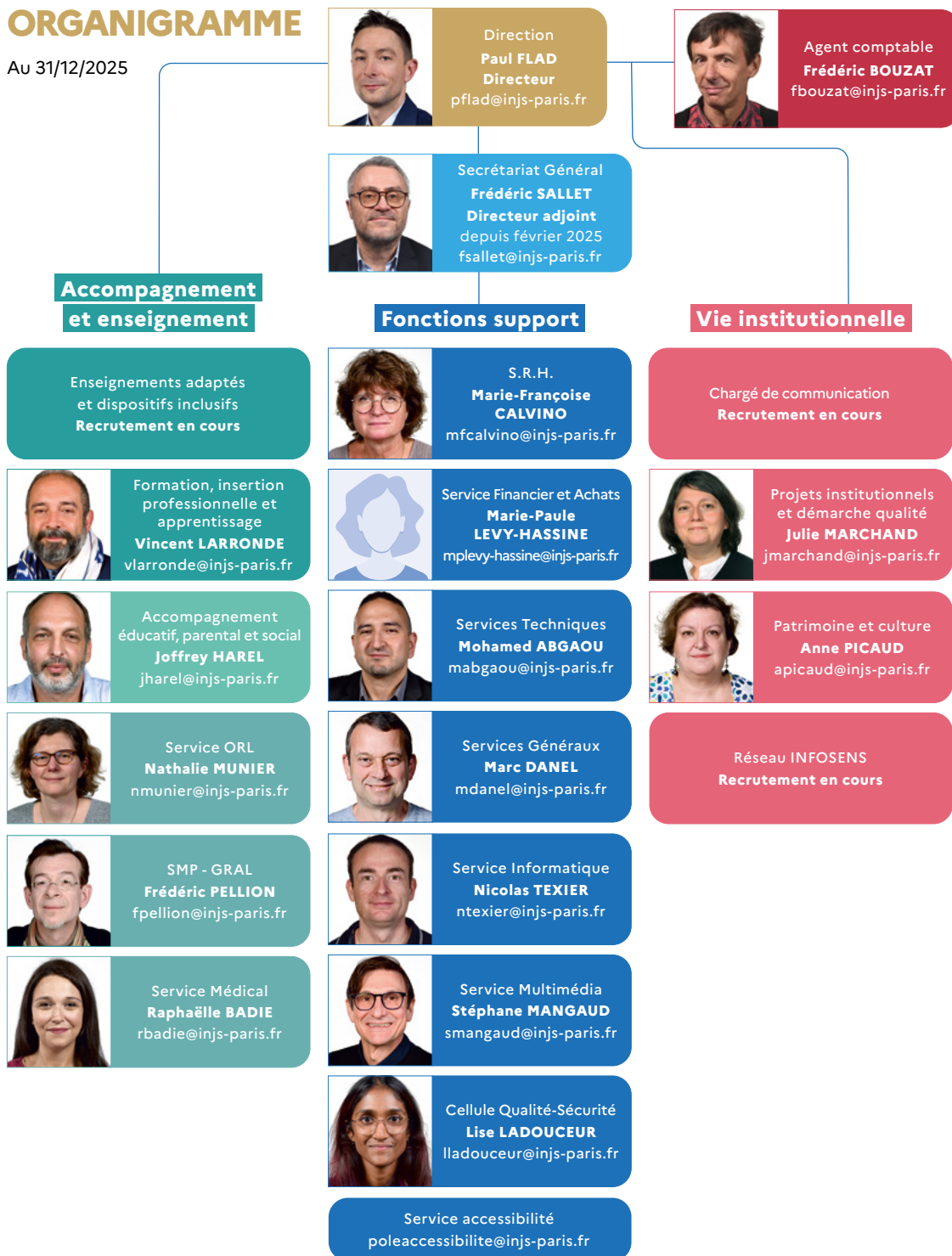
L'Institut accueille de nombreux profils dont les familles ne maîtrisent pas le français ou sont allophones. Dans ce cadre, les services de l'Institut font régulièrement appel à des interprètes en langues étrangères via des prestataires. Il est primordial que l'échange avec les familles soit accessible et compréhensible.



ORGANISATION GÉNÉRALE

ORGANIGRAMME

Au 31/12/2025



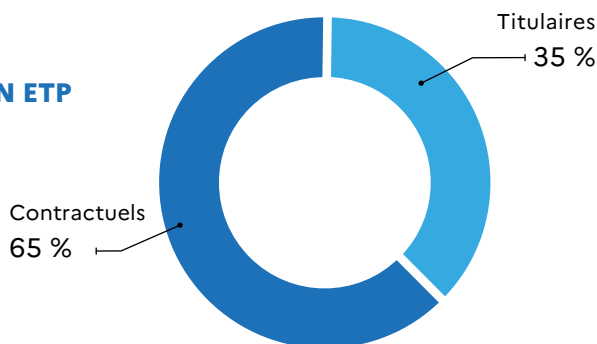
LES RESSOURCES HUMAINES À L'INJS

La présentation des données relatives aux ressources humaines est effectuée en année civile.

Structure du personnel

RÉPARTITION PAR STATUT EN ETP

Analyse au 31/12/2025



Les effectifs



218
personnes
travaillent à l'INJS,
c'est l'effectif physique
rémunéré au 31/12/2025.



L'effectif en équivalent
temps plein est de
174
agents
(172,84 ETP en 2024)

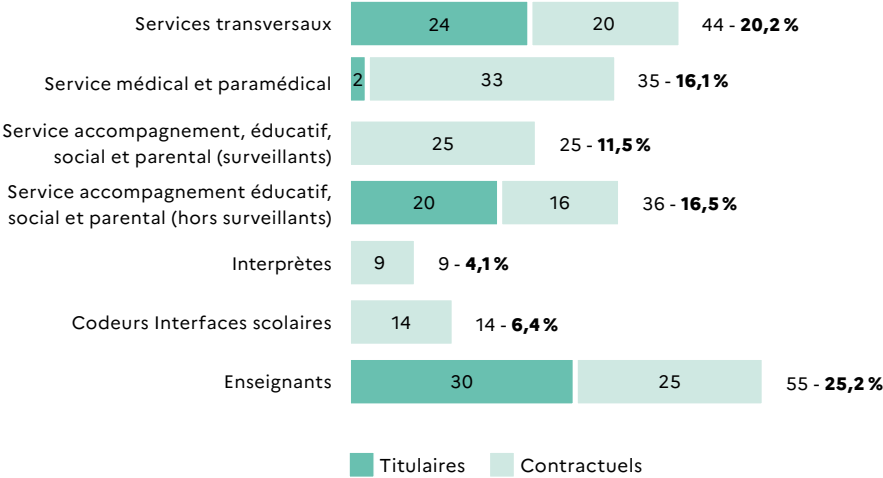


39 agents
sont des travailleurs
handicapés

soit près de 18% du personnel de l'INJS, bénéficiant de l'obligation de l'emploi, soit au titre de la RQTH soit de la carte d'invalidité. (22 titulaires soit 56% ; 17 contractuels soit 44%)

Ce résultat, largement supérieur à l'obligation réglementaire fixée à 6%, illustre l'engagement constant de l'établissement. Il est rendu possible grâce à la mobilisation et à la réactivité du service accessibilité et du service RH, ainsi qu'au soutien du FIPHFP.

RÉPARTITION PAR SERVICE DE L'EFFECTIF PHYSIQUE



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ACTUALITÉ

En 2025, l'enveloppe budgétaire a été exploitée à 98%, avec notamment une relance dans le domaine des actions individuelles et collectives.

La direction n'a formulé aucun refus concernant les demandes de formation.

Dans un souci de respect de l'enveloppe budgétaire, elle peut toutefois proposer de reporter une formation, de réorienter ou de rechercher une alternative. Certains souhaits ont été exprimés par des agents sans avoir été menés à terme.

L'Institut s'est mis en relation avec Canopé, opérateur de la formation sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale pour permettre aux enseignants d'accéder à des formations académiques.

La direction a également souhaité faire évoluer la prise en charge par l'Institut, des formations LSF pour les professionnels en face à face élèves (éducateur, prof, surveillant, orthophoniste, psychologue, interface de communication) jusqu'au niveau B2.

Les autres professionnels peuvent présenter des demandes jusqu'au niveau A2 au titre de l'adaptation à l'environnement de travail.

Le plan de développement des compétences 2025 se décline suivant trois axes principaux, en lien avec la mise en œuvre du projet d'établissement.

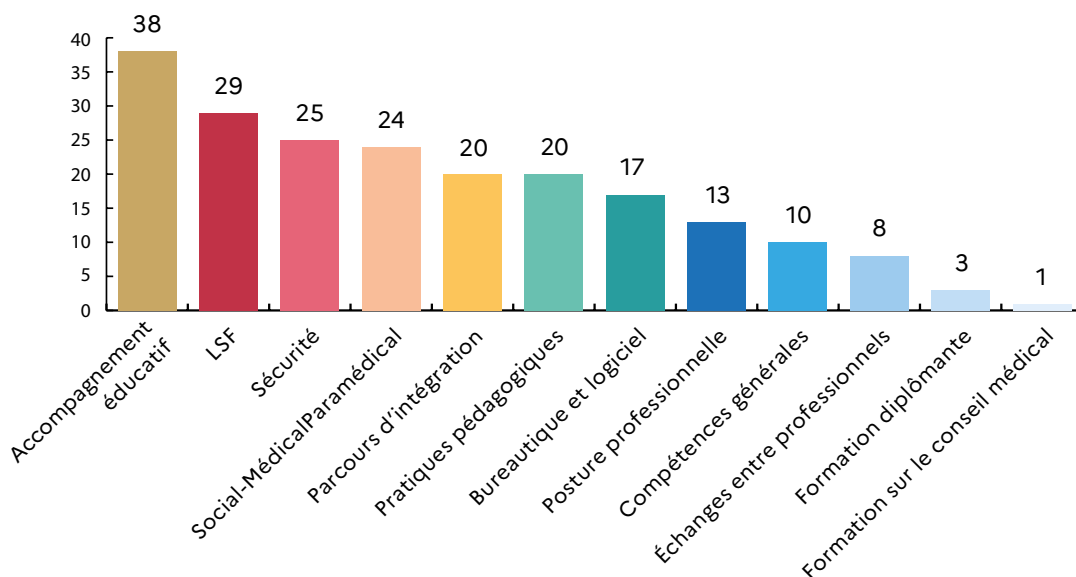
- **81 actions de formation** (contre 52 actions en 2024)
- **152 agents formés** (contre 104 agents en 2024)
- **4 242 heures de formation**, soit l'équivalent de 606 jours (contre 334 jours en 2024)
- **87 225 € consommés** sur un budget de 90 000 € (contre 57 557 € en 2024), avec un coût moyen annuel par agent de 574 € (contre 553 € en 2024)

Domaines de formation

Les 2 domaines où on compte le plus de formations sont l'apprentissage de la LSF et le social-médical-paramédical.

Les 6 domaines où il y a le plus d'agents formés sont : l'accompagnement éducatif, l'apprentissage de la LSF, la sécurité, le social-médical-paramédical et les pratiques pédagogiques et parcours d'intégration.

NOMBRE D'AGENTS



Formations individuelles

En 2025, 56 actions individuelles de formation (contre 33 en 2024) ont été réalisées par 44 agents. Ces 44 agents formés (contre 28 en 2024), viennent de 13 services différents (service pédagogique, service accompagnement éducatif, parental et social, service médico-psychologique, ORL, etc)

Formations diplômantes

3 actions de formation diplômantes ont été financées en 2025 pour un coût de 6 290 €

(contre 4 en 2024 pour un coût de 4 567 €) :

- Démarche d'accompagnement pour la VAE Educateur spécialisé,
- DU Santé et développement de l'enfant 1^{ère} année,
- DU Arts et médiations thérapeutiques.

Formations collectives

En 2025, 137 agents ont bénéficié d'au moins une formation collective (contre 91 en 2024) et 22 actions collectives de formation ont eu lieu (contre 15 en 2024).

Les formations collectives concernant la mise en place d'un nouveau système d'Informations sur les RH et d'une nouvelle version du logiciel de gestion financière sont incluses dans la prestation globale du déploiement.

On note une participation active dans le domaine de l'accompagnement éducatif, notamment grâce à la formation « *Violence chez l'enfant et l'adolescent : prévenir et contenir* », ainsi qu'à des formations sur mesure, telles que l'exploitation des planchers vibrants dans la salle de musique.

Les agents formés (surveillants inclus)

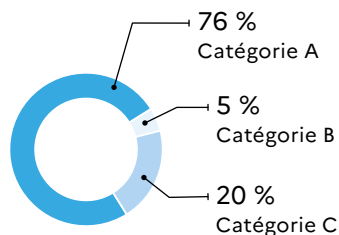
NOUVEAUTÉ

Les formations pour les surveillants ont été renforcées et leur statut a évolué afin d'intégrer cette mission dans la dynamique institutionnelle.

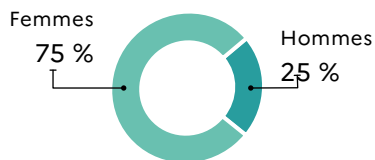
Les surveillants peuvent accéder :

- À la formation des nouveaux professionnels organisée à chaque rentrée au sein de l'Institut,
- Aux formations sur la gestion de la violence chez l'enfant et l'adolescent,
- Aux formations LSF proposées au sein de l'Institut ou par un prestataire extérieur,
- À des formations sécuritaires, telles que la manipulation d'extincteur et la prévention du risque incendie.

PAR CATÉGORIE



PAR GENRE

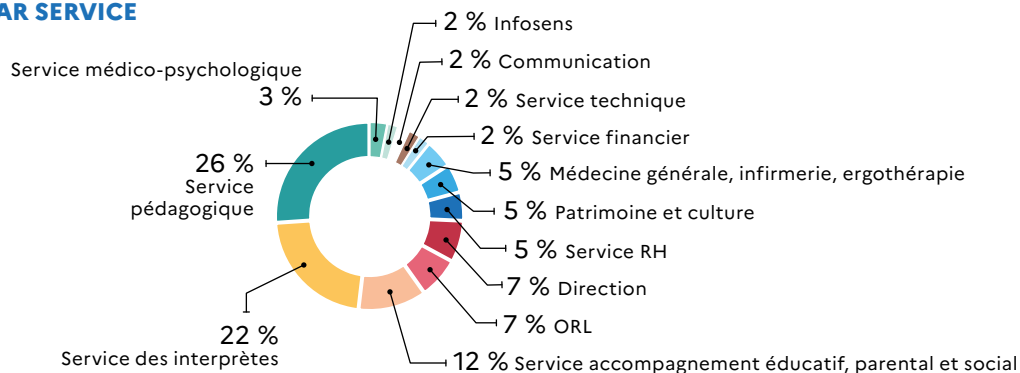


Accueil de stagiaires

42 stagiaires ont été accueillis en 2025 au sein de l'INJS (contre 27 stagiaires en 2024).

Le service de l'accompagnement éducatif, parental et social, le service des interprètes ainsi que le service pédagogique ont accueilli le plus grand nombre de stagiaires.

PAR SERVICE



LES INSTANCES

Le Conseil d'administration (CA)

ACTUALITÉ

La présidence du conseil d'administration a été renouvelée. Monsieur Philippe CALMETTE, a été nommé en juin 2025.

Ancien président de la FISAF, Philippe CALMETTE a également été directeur général de l'ARS du Limousin et inspecteur général à l'IGAS.

Le Conseil d'administration se réunit 3 fois durant l'année. Il délibère sur le budget et est informé de l'avancement du projet d'établissement de l'INJS de Paris.

Composition au 31/12/2025

MEMBRES NOMMÉS :

- **Philippe CALMETTE**, inspecteur général des affaires sociales, Président du CA
- **Pierre DENIZIOT**, délégué spécial auprès de la Présidente Région Ile-de-France,
- **Lamia EL AARAJE**, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap,
- **Fatiha HADDI**, inspectrice de l'Education nationale, Académie de Paris, Service de l'Ecole inclusive - Scolarisation en milieu spécialisé (ASH1)
- **Yves MATILLON**, directeur I.S.T.R, université Claude Bernard – Lyon 1,
- **Nathalie MUNIER**, cheffe du service ORL Orthophonie à l'INJS de Paris,
- **Brigitte VAZQUEZ**, présidente de l'Amicale des anciens élèves de l'Institut,

MEMBRES ÉLUS :

COLLÈGE N°1 : REPRÉSENTANT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

- **Benoît DEVOS**, professeur d'enseignement général
- **Karine FOUET**, professeur d'enseignement général
- **Myriam SOUFFRIN**, professeure de coiffure

COLLÈGE N°2 : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL ÉDUCATIF

- **Mélissa BELOSOUKINSKI**, Éducatrice spécialisée

COLLÈGE N°3 : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL ADMINIS- TRATIF ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

- **Emmanuelle CHANZY**, chargée de mission INFOSENS

COLLÈGE N°4 : REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

- **Aïssata MBODJI**

COLLÈGE N°5 : REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES

- **Elise LACOUR**, élève de terminale bac pro technologique ST2S au Lycée Monod

Les comités sociaux d'administration

LE COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)

Le Comité Social d'Administration (CSA) est une instance de représentation du personnel qui donne son avis sur les questions liées à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement. Il est notamment consulté sur les conditions générales de travail, l'évolution des services ainsi que sur la mise en place de nouvelles méthodes et techniques de travail et leurs conséquences pour les agents.

Composition au 31/12/2025

Membres représentant l'administration

- **Paul FLAD**, directeur et président

Experts

- **Marie-Françoise CALVINO**, Responsable du service des ressources humaines,
- **Joffrey HAREL**, Chef de service accompagnement éducatif, parental et social
- **Vincent LARRONDE**, Chef de service formations et insertions professionnelles
- **Anne PICAUD**, Cheffe de service patrimoine et culture
- **Frédéric SALLET**, secrétaire général

Membres représentant le personnel

Titulaires

- **Céline COUMONT** – FO
- **Laure BEYRET** – FO
- **Sonia HASSANI** – FO
- **Sylvie CAYROU** – FO
- **Youssef ALAMI** – SNJSJA – UNSA
- **Myriam DOUCET** – SNJSJA-UNSA

Suppléants

- **Elsa ABDESSADOK** – FO
- **Angélique ROBERT** – FO
- **Baptiste HAUDOS DE POSSESSE** – FO
- **Karine FOUET** – FO
- **Jean-Yves LANGLOIS** – SNJSJA-UNSA

LE COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION EN FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSA EN F3SCT)

Le CSA en F3SCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des personnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Membres représentant l'administration

- **Paul FLAD**, Directeur et président

Composition au 31/12/2025

Membres représentant le personnel Titulaires

- **Céline COUMONT** – FO
- **Laure BEYRET** – FO
- **Sonia HASSANI** – FO
- **Sylvie CAYROU** – FO
- **Youssef ALAMI** – SNJSJA – UNSA
- **Myriam DOUCET** – SNJSJA-UNSA

Suppléants

- **Elsa ABDESSADOK** – FO
- **Angélique ROBERT** – FO
- **Baptiste HAUDOS DE POSSESSE** – FO
- **Karine FOUET** – FO
- **Jean-Yves LANGLOIS** – SNJSJA-UNSA

Membres à titre consultatif

- **Mohamed ABGAOU**, Responsable des services techniques
- **Marie-Françoise CALVINO**, Responsable du service des ressources humaines
- **Marc DANIEL**, Responsable des services généraux
- **Docteur Benjamin DO**, médecin de prévention
- **Françoise LALLIER**, inspectrice santé & sécurité au travail
- **Lise LADOUCEUR**, conseillère de prévention
- **Frédéric SALLET**, secrétaire général

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

La direction a choisi de redynamiser cette instance en l'ouvrant à tous : professionnels, familles et élèves !

Le Conseil de la Vie Sociale a pour objectif de favoriser la participation et l'expression des familles et des élèves au fonctionnement de l'institut par le biais de leurs représentants, élus chaque année en début d'année scolaire.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question relative au fonctionnement de l'établissement.



Composition au 31/12/2025

8 membres élus :

- **Laurence BRIGEIS** et **Estelle MOUNIER** représentent les familles

Représentants des élèves

- **Silamaka BOUNE**, 4^e projet 2
- **Elise LACOUR**, 1^{ère} bac pro technologique ST2S au Lycée Monod
- **Léane RAFFIN**, CAP 2 Coiffure
- **Bléma SAMASSI**, CAP 1 Métallerie

6 membres désignés :

- 3 représentants du personnel (désignation en fonction de la représentativité au CSA de l'INJS)
- 1 représentant pour le Ministère de tutelle
- 1 représentant pour l'ARS
- 1 représentant pour le Conseil d'Administration de l'INJS

Chaque membre titulaire, élu ou désigné, a un suppléant.

1 membre avec voix consultative :

Le directeur ou son représentant.

GLOSSAIRE

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées

ARS : Agence Régionale de Santé

ASH : Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés

CAMSP : Centres d'Action Médico-sociale Précoce

CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle en Alternance

CAPEJS : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds

CET : Compte Epargne Temps

CHSA : Centre Hospitalier Saint-Anne

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies, 10^e révision

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CRPMS : Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société – Université Paris Cité

CSA : Comités Sociaux d'Administration

CVS : Conseil de la Vie Sociale

dB : décibel

DASCO : Direction des Affaires Scolaires (Ville de Paris)

DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale

DGESCO : Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

DGLFLF : Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France

DUI : Document Unique Informatisé

EN : Éducation Nationale

ETP : Équivalent Temps Plein

F3SCT : Formation Spécialisée de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail

FALC : Facile à Lire et à Comprendre

FHF : Fédération Hospitalière de France

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FISAF : Fédération d'unité pour l'Inclusion des personnes en situation de Handicap Sensoriel et DYS en France

FLE : Français Langue Étrangère

FO : Force Ouvrière

GRAL : Groupe de Recherche sur les troubles des Apprentissages et du Langage

INJA : Institut National des Jeunes Aveugles

INSEI : Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive

ISTR : Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation

LfPC : Langue française Parlée Complétée

LPC : Langage Parlé Complété

LSF : Langue des Signes Française

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

PHRC : Programme Hospitalier de Recherche Clinique

PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement

PLI : Projet Linguistique Institutionnel

PLL : Parole Langue Langage

PLP : Projet Linguistique Personnalisé

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PPS : Projet Personnalisé de Scolarité

PRPI : Projet Recherche Partenariat et Innovation

RFDLSL : Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage

RFS : Réseau Francilien Surdité

RPI : Recherche, Partenariat et Innovation

SMP : Service Médico-Psychologique

SNJSJA : Syndicat National des instituts de Jeunes Sourds et de Jeunes Aveugles

SRAE : Structure Régionale d'Appui et d'Expertise

TELSF2 : Test d'Évaluation de la Langue des Signes Française

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

UF-SSP : Unité Fonctionnelle « Surdité et Souffrance Psychique », GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

UNSA : Union des Syndicats Autonomes

VAE : Validation des Acquis et de l'Expérience

VES : Validation des Études Supérieures

2024-2025

EN IMAGES



Mai 2025 - Séjour au Japon des élèves de l'INJS DE PARIS



Novembre 2024 - Fête de l'Abbé de l'Épée



Novembre 2024 - Fête de l'Abbé de l'Épée



Novembre 2024 - Fête de l'Abbé de l'Épée



Décembre 2024 - Accueil d'élèves sourds japonais à l'INJS



Décembre 2024 - Accueil d'élèves sourds japonais à l'INJS



Janvier 2025 - Journée portes ouvertes



Janvier 2025 - Journée portes ouvertes



Janvier 2025 - Journée portes ouvertes



Février 2025 - Vente de miel



Février 2025 - Vente de miel



Février 2025 - Vente de miel



Mars 2025 - Salon Sens de l'Emploi



Mars 2025 - Salon Sens de l'Emploi



Avril 2025 - Partenariat avec BIG MAMMA



Avril 2025 - Partenariat avec BIG MAMMA



Avril 2025 - Partenariat avec BIG MAMMA



Avril 2025 - Partenariat avec BIG MAMMA



Avril 2025 - Rencontre parents professionnels



Avril 2025 - Rencontre parents professionnels



Mai 2025 - Signature de la convention ARPEJEH



Mai 2025 - Signature de la convention ARPEJEH



Juin 2025 - Fêtes des familles



Juin 2025 - Fêtes des familles



Juin 2025 - Fêtes des familles



Juin 2025 - Rally EducapCity



Juin 2025 - Rally EducapCity



Juin 2025 - Rally EducapCity



Juin 2025 - Rencontre avec les partenaires Éducation Nationale



Juin 2025 - Rencontre avec les partenaires Éducation Nationale



Juin 2025 - Spectacle annuel des élèves de l'école Buffon



Juin 2025 - Soirée des entreprises



Juin 2025 - Soirée des entreprises



Juin 2025 - Soirée des entreprises



Juillet 2025 - Journée institutionnelle



Juillet 2025 - Journée institutionnelle



Juillet 2025 - Journée institutionnelle



254, rue Saint-Jacques
75 005 Paris
01 53 73 14 00
direction@injs-paris.fr
www.injs-paris.fr

Directeur de la publication : Paul FLAD

Coordination : Audrey BOURLOT

Comité de rédaction : Raphaëlle BADIE, Marie-Françoise CALVINO, Emmanuelle CHANZY, Arlette CHENEVOT, Weijia CHENG, Isabelle GROS, Joffrey HAREL, Claire JAHAN, Vincent LARRONDE, Nathalie MUNIER, Fanny MICHEL, Frédéric PELLION, Anne PICAUD

Crédits photos et vidéos : Anne Picaud, François KOVATS et Stéphane MANGAUD – Service multimédia de l'INJS de Paris

Traduction en LSF : Christelle PEPIN

<https://christl.my.canva.site/mes-comp-tences>

Création graphique et réalisation : Belice Design
www.stephaniebelice.com

Impression : Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan

Numéro ISSN : ISSN 3030-4397